



Atelier d'urbanisme – IATEUR – CD2R

Temporalités périurbaines

Proposition d'une méthodologie d'analyse

Maître d'œuvre :
IATEUR
Master 2 URB'EA
Promotion 40

Sous la direction de :
Sandra Mallet
Sophie Deraëve

Commanditaire :
Conseil de Développement
de la Région Rémoise - (CD2R)

Période de l'étude :
De février à juin 2013

Sommaire

Partie 1 : Préambule	5
I / Une demande d’expertise des problématiques temporelles dans le périurbain	5
1. Présentation des acteurs	5
2. Contexte de l’étude.....	6
II/ Quels sont les enjeux des temporalités périurbaines ?	7
1. Les enjeux temporels généraux	7
2. Les enjeux temporels des services et des habitants dans le périurbain	8
III/ Planning de l’étude sur les temporalités périurbaines	11
Partie 2 : Comment analyser les temporalités dans le périurbain ? Proposition d’une méthodologie	13
I/ Quelles sont les perceptions et représentations des temps dans le périurbain ?	14
II/ Comment les périurbains articulent-ils leur temps de travail et leurs activités ?	15
III/ Comment s’organise le rythme des services dans le périurbain ?	16
IV / Comment les nouvelles technologies peuvent faciliter le quotidien des périurbains ?	17
V / Comment adapter les services aux personnes âgées / PMR et aux jeunes ?	17
VI / Quelles alternatives à la voiture dans le périurbain ?	18
Partie 3 : Exemple d’application de la méthodologie : le cas du secteur Nord Ouest du SCOT Rémois	20
I/ Quelles sont les caractéristiques du secteur d’étude ?	20
1. Quelles sont les caractéristiques de la partie Nord-Ouest du SCOT Rémois?	20
2. Analyse à l’échelle locale : le choix de quatre communes.....	21
II/ Quels sont les grands enjeux du territoire d’étude ?	23
1. Un poids démographique et des évolutions différentes	23
2. Fismes : un pôle rural structurant (en termes d’emplois)	24
3. Des commerces typiques du périurbain.....	25
Partie 4 : Proposition d’outils méthodologiques pour étudier les temporalités dans le périurbain	28
I/ Questionnaires	28
Méthodologie d’enquête auprès des habitants.....	29
Méthodologie d’enquête auprès des commerçants	33
Méthodologie d’enquête auprès des communes	35
II/ Entretien semi-directif auprès des habitants	37
Partie 5 : Réalisation d’une enquête	40
I/ Réalisation d’une enquête	40
II/ Résultats de l’enquête sur le rythme des commerces	41
1. Les marges d’action des pouvoirs publics pour faciliter les horaires des commerçants	41
2. Spécificités des 4 communes d’étude	41
III/ Résultats de l’enquête sur les rythmes de vie des habitants	43
1. Le profil des répondants	43
2. Comment les périurbains articulent-ils leur temps de travail et leurs activités ?	47

3. Les commerces et services publics sont-ils adaptés aux rythmes de vie des périurbains ? ..49	49
4. Comment les technologies peuvent faciliter le mode de vie des périurbains ?54	54
5. La mobilité : La voiture est-il le mode de déplacement privilégié des périurbains ?56	56
IV/ Retour critique sur les questionnaires diffusés..... 59	59
1. Limites du questionnaire auprès des habitants59	59
2. Limites du questionnaire auprès des commerçants.....61	61
3. Limites du questionnaire auprès des maires.....61	61
Partie 6 : Pistes de réflexion pour le futur SCOT du Pays Rémois.....64	64
I/ Les enjeux et propositions à intégrer au futur SCOT rémois 64	64
1. La mobilité65	65
2. Les nouvelles technologies.....69	69
3. Les services publics71	71
4. Commerces et services73	73
5. Emploi.....75	75
Bibliographie.....77	77
Annexes79	79
Annexe 1 : questionnaire aux habitants 79	79
Annexe 2 : questionnaire aux commerçants 93	93
Annexe 3 : questionnaire aux maires 96	96
Annexe 4 : Grille d’entretien..... 102	102
Annexe 5 : Liste des illustrations 104	104
Annexe 6 : Retranscription des entretiens semi-directifs avec les habitants 105	105
Annexe 7 : Retranscription des entretiens avec les maires 111	111
Annexe 8 : Les horaires d’ouverture des 4 communes d’étude..... 123	123

LES ENJEUX DE LA TEMPORALITÉ

1

Partie 1 : Préambule

I/ Une demande d'expertise des problématiques temporelles dans le périurbain

Préalablement au contexte de l'étude sur les temporalités périurbaines, il paraît important de rappeler les principaux acteurs de l'étude.

1. Présentation des acteurs

Le commanditaire: Conseil de Développement de la Région de Reims (CD2R).

Le CD2R est une instance de participation locale associée à l'Agence d'Urbanisme de Reims et au SIEPRUR (Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Programmation de la Région Urbaine de Reims). Ce conseil agit sur les territoires de Reims Métropole et du Pays Rémois, notamment sur des problématiques de développement et d'attractivité.

Le CD2R a été créé le 5 décembre 2008 à l'initiative de Reims Métropole et du SIEPRUR, avec pour objectif de relancer le dialogue entre la société civile de la Région Rémoise. Sa composition peut comprendre des personnes physiques comme des personnes morales. Avec pour président Gérard MARY, le CD2R fonctionne de la façon suivante: un dialogue entre trois piliers, le premier désignant la ruralité, le deuxième l'urbanité alors que le dernier représente un noyau commun à ces deux premiers piliers, facilitant le dialogue entre eux.

Marie BARDEL, chargée de mission du CD2R, représente le lien entre les deux organismes participant à cet atelier (le CD2R et l'IATEUR) au cours de cette étude. Elle a suivi l'avancée des travaux des étudiants.

L'Institut d'Aménagement des Territoires, d'Environnement et d'Urbanisme de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (IATEUR).

L'Institut d'Aménagement des Territoires, d'Environnement et d'Urbanisme de Reims, créé en 1971 est destiné à former des futurs urbanistes en Master. Lors de la deuxième année du master, les étudiants suivent un atelier par semestre où ils répondent à une commande réelle, les initiant alors à l'exercice professionnel de leur futur métier.

L'IATEUR est représenté par les deux encadrantes de cet atelier, Sandra Mallet, maître de conférences, et Sophie Deraëve, ATER.

Le groupe d'étudiants pour répondre à cette commande est composé de quatre étudiants, présentant des profils divers:

- ALLIOT Ludivine, licenciée en géographie.
- MARCHE Vincent, licencié en géographie.
- POULET Jérémie, licencié en génie civil.
- TOULEMONT Gwenaël, licencié en génie civil.

2. Contexte de l'étude

Le CD2R a été associé aux travaux de révision du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Pays Rémois approuvé le 3 décembre 2007.

Le CD2R a été saisi sur le projet de Reims 2020 sur la question des temporalités. A l'échelle du Pays et de la Métropole, des événements récurrents abordent la thématique des temporalités. Le 14 décembre 2010, le Tempo'Kfé « rythmes de vie et rythmes de ville », a été organisé par le CD2R, en partenariat avec le Service Universitaire de l'Action Culturelle de l'Université de Reims Champagne Ardenne, afin de comprendre l'articulation entre les démarches temporelles et les temps de vie.

Depuis 2012, le SCOT de la région rémoise est en révision. Cette démarche est nécessaire pour s'adapter aux changements et aux évolutions politiques, économiques et juridiques. En effet, des transformations de société liées aux évolutions des rythmes du temps sont observables : *« Il s'agit de comprendre en quoi l'aménagement, le développement économique, les transports, l'action sociale, culturelle, sportive et les loisirs peuvent devenir le support de nouvelles politiques temporelles »*¹.

Cette révision invite à réfléchir à une thématique peu prise en compte jusqu'alors dans les documents de planification: la question des temporalités. Les élus ont souhaité comprendre le rapport aux temps, notamment avec les nouvelles technologies. Ils souhaitent insister sur les temporalités afin d'enrichir le futur SCOT. Par exemple, à Reims et dans le pays Rémois, une analyse de la temporalité pourrait permettre d'avoir une meilleure concordance des différents rythmes de la vie (professionnel, personnel) afin d'améliorer le quotidien des ménages. Autre exemple, il est intéressant de savoir si les rythmes des services sont adaptés à celles des populations. Actuellement, aucun SCOT n'a pris en considération la question des temporalités. **Si le futur SCOT rémois intègre ces problématiques, il s'engagera dans une démarche novatrice pour ses territoires périurbains.**

De ce fait, le CD2R doit faire des propositions pour améliorer les services aux habitants face aux évolutions des rythmes de vie. Cette étude vise à appuyer le CD2R sur ce sujet **en**

¹ - Intervention de Dominique ROYOUX le 14/ 12/2010, lors du Tempo Kfé « rythmes de vie, rythme de ville. Il est Président de Tempo Territorial, Directeur de l'Agence des Temps - Délégué Général du Réseau d'Agglomérations AIRE 198 - Professeur Associé à l'Université de Poitiers

construisant et testant une méthodologie d'étude sur la partie Ouest du SCOT Rémois (entre Fismes et Muizon) afin d'étudier les temporalités dans le périurbain.

Une méthodologie reproductible est également proposée et peut être applicable à d'autres territoires périurbains souhaitant mettre en place une étude temporelle dans les petites ou moyennes villes. Ainsi, cette méthodologie reproductible est un **outil utile pour les décideurs politiques** souhaitant s'engager des démarches temporelles.

Le sujet des politiques temporelles est peu étudié dans le périurbain ou le rural. De nombreuses agglomérations (Paris, Lyon, Rennes, Caen) disposent de bureaux des temps et étudient les temporalités, mais progressivement les petites agglomérations situées dans le milieu rural ou périurbain commencent à étudier ces problématiques temporelles. Par exemple, la structure de développement local « AIDER Initiatives » répond aux besoins des habitants et des territoires ruraux en impulsant et expérimentant des projets en faveur de l'emploi et donne des pistes de réflexions sur les politiques temporelles en milieu rural et périurbain. Dans le territoire du Val de Drôme, cette association a expérimenté de juillet 2009 à juin 2011 des méthodes de politiques temporelles. Autre exemple, en 2008, la ville moyenne de Brive-La-Gaillarde a adhéré au réseau « Tempo territorial » qui a pour objectif de favoriser entre les acteurs des démarches temporelles territoriales (l'échange, le partage, l'apprentissage, la mutualisation, la coopération) dans un but non-lucratif.

II/ Quels sont les enjeux des temporalités périurbaines ?

1. Les enjeux temporels généraux

L'urbanisme et l'aménagement des territoires ont depuis longtemps privilégié l'espace mais la prise de conscience de la dimension temporelle est plus récente.

Les rythmes périurbains changent.

Les temps de travail de la société industrielle (8 h 00/12 h 00 - 14 h 00/18 h 00) qui rythmaient nos vies ont évolué. Aujourd'hui, « un tiers des familles ne connaît pas ses horaires de la semaine suivante »². Nos modes de vie ont évolué et un salarié sur trois a des horaires de travail décalés. « *L'heure moyenne du coucher a été décalée de 2 h en 30 ans, passant de 21 h à 23 h. La durée des études est de 20 ans en moyenne* »³. Les déplacements sont plus longs en distance et en durée.

² BAILLY Jean-Paul, Le temps des villes - Pour une concordance des temps dans la cité, Avis et Rapport du Conseil Economique et Social, Journaux Officiels, 2002.

³ Intervention de Dominique ROYOUNX : Président de Tempo Territorial et directeur de l'agence des temps, animateur d'un conseil de développement à Poitiers, similaire au CD2R.

La question des temporalités induit également l'accès aux services. Intégrer les dimensions temporelles dans les services implique que l'on apprécie le temps de manière quantitative (gain de temps, perte de temps).

La ville accessible correspondrait à une conception où tout le monde, pourrait accéder aux équipements et services dans des conditions satisfaisantes de délai, de qualité et de coût (Bailly, 2002). Les services s'adaptent à la demande des ménages, d'autres se créent qui permettent de mieux concilier temps professionnels, familiaux et sociaux.

Les rythmes des services sont-ils adaptés aux rythmes des populations? Ces services sont-ils discriminants selon que les populations y ont accès ou pas, en fonction de leur niveau d'éducation, de leurs revenus et de leur localisation ? Comment mieux organiser les temps contraints pour disposer de plus de temps choisis ?

La question du rythme scolaire pose également problème. Par exemple, les horaires de garderie pour les enfants ne sont pas forcément adaptés aux emplois du temps des parents. Une meilleure articulation entre la vie personnelle et professionnelle permettrait d'améliorer le quotidien des ménages. **Comment mieux articuler ces différents temps de vie ? Faut-il favoriser la correspondance entre les horaires du travail et des équipements ?**

2. Les enjeux temporels des services et des habitants dans le périurbain

Mesurer les temporalités périurbaines

L'étude s'intéresse à la question des «rythmes périurbains», sujet peu étudié jusque-là. La notion de « rythme » suppose « qu'apparaissent dans le mouvement des temps forts et des temps faibles, qui reviennent selon une règle ou une loi... les rythmes comportent donc un temps différencié et une durée qualifiée »⁴. Selon l'Insee, le terme « périurbain » correspond aux communes qui n'appartiennent pas à une agglomération (au sens de la continuité du bâti) et dont 40% au moins de la population active travaille dans une même agglomération.

La notion de « rythmes périurbains » correspond à des temporalités qui sont appliquées à un territoire propre : le périurbain. Il est essentiel de connaître le rythme de vie des populations périurbaines. **Comment prendre la mesure des temporalités dans le périurbain ?**

⁴ LEFEBVRE, Henri ; REGULIER, Catherine (1985), "Le projet rythmanalytique", Communications, n° 41, pp. 191-199

La perception et la pratique des aménités

Le périurbain est un espace possédant des aménités⁵ en termes de rythmes de vie (proximité avec la nature, calme, multiples paysages...). Cependant, ce territoire possède également des inconvénients puisque les ménages prennent régulièrement leur voiture pour faire des trajets domicile / travail. Il y a donc un paradoxe dans le mode de vie périurbain puisque les ménages souhaitent se rapprocher des rythmes apaisés, autrement dits, « biologiques » mais ils font régulièrement des navettes vers le pôle urbain s'apparentant à des rythmes « chronophages ».

La perception et la pratique des aménités en matière de temps sont-elles différentes si l'on réside dans l'urbain et le périurbain ?

L'articulation des différents temps de la vie

Par ailleurs, le sujet des temporalités périurbaines est relatif à la mobilité. En effet, la multiplication des trajets (travail, domicile, loisirs) implique l'utilisation massive de la voiture qui est en contradiction avec les objectifs de préservation de l'environnement. Ces navettes quotidiennes posent problèmes puisque **plus les populations résident loin du pôle urbain, plus elles rencontrent des difficultés à concilier leur temps de travail et leur vie personnelle**. Or, il est nécessaire de comprendre et de coordonner les différents rythmes de vie des périurbains afin d'améliorer la qualité de vie. **De ce constat, comment articuler les différents rythmes professionnels (travail) et personnels (enfants, loisirs...) ?**

L'accessibilité des services

La temporalité dans le périurbain implique l'accès aux services. Un périurbain peut consommer et utiliser des services dans sa commune de résidence (ex : service de bouche) ou se rendre dans les pôles urbains présentant une gamme de services plus large comme les services de niveaux supérieurs (enseignement supérieur, urgence...). Dans le périurbain et l'urbain, il existe différentes gammes d'équipements : les équipements de proximité (boulangerie, école maternelle, plombier, boucherie...) voire intermédiaires (police, librairie, supermarché, collège...). Cependant, l'urbain est le seul à concentrer des services supérieurs (lycée d'enseignement général, urgences, cinéma...).

Plus les populations résident loin du pôle urbain, plus l'accessibilité temporelle à certains services semble difficile. Les résidents éprouvent-ils des difficultés à adapter leur rythme de vie à celui des services ? Comment mieux organiser l'accès aux services pour les périurbains ?

⁵ La notion d'aménité évoque les aspects agréables de l'environnement ou de l'entourage social, qui ne sont ni appropriables, ni quantifiables en termes de valeur monétaire

L'accessibilité des services et commerces pour les jeunes, PMR et personnes âgées.

Les personnes âgées et les PMR ((Personnes à Mobilité Réduite) doivent également avoir accès aux services dans le périurbain. Selon les projections de l'INSEE, 399 000 personnes auraient 60 ans ou plus en 2030 dans la région Champagne Ardenne contre 274 000 en 2005, soit une hausse de 46 % en 25 ans. Une personne âgée vivant seule et ayant une mobilité réduite éprouve des difficultés à accéder aux services essentiels (alimentation, médecin). **Comment adapter les services aux personnes âgées et aux PMR dans le périurbain ?**

Les jeunes ont également des difficultés à accéder aux services de niveaux supérieurs puisqu'ils sont dépendants de la voiture. N'ayant pas le permis, ils sont dépendants de leurs parents pour effectuer des navettes vers le pôle urbain. **Comment favoriser l'accès aux services pour les jeunes ?**

Les commerces typiques du périurbain

Le périurbain possède également des services spécifiques. Par exemple, les commerces multiservices (ou PMS (point multiservices)) permettent de maintenir un service de proximité aux populations des territoires périurbains et lutter contre la désertification.

Il existe plusieurs concepts d'espaces multiservices, comme par exemple les relais de service public, les points multiservices, les relais Poste ou les Points Information Médiation Multi Services (PIMMS).

La notion de service dans le périurbain implique également la présence de « commerces mobiles » telles que les tournées de pain du boulanger qui permettent de desservir des petits hameaux où les services et les commerces sont faibles voire inexistants. **Comment fonctionnent ces services dans le périurbain ? Ces services sont-ils adaptés aux rythmes de vie des populations périurbaines ?**

Les nouvelles technologies

Le développement des nouvelles technologies et d'internet suppose que l'accès aux services soit plus facile pour les périurbains et que, de ce fait, ils gagnent du temps dans leurs démarches. Comment les nouvelles technologies peuvent nous aider à optimiser notre temps libre ?

L'ère numérique offre une nouvelle dimension dans la vie quotidienne des ménages.

Par exemple, « La TazBox » permet de créer des liens entre l'utilisateur et les prestataires de services grâce à sa passerelle sans contact via Internet. Elle permet donc de faciliter les nouveaux usages d'assistance à domicile. Autre exemple, « La téléprésence » qui permet de « téléphoner » via la visioconférence, en groupe avec une dizaine de personnes.

Enfin, dernier exemple, les « e-commerces » permettent de réaliser des transactions commerciales sur internet (ex : vêtements, biens ou services...). En France, en 2010, les

ventes Internet ont généré 31,2 milliards d'euros et l'e-commerce représente 6% des ventes totales de détail.⁶

III/ Planning de l'étude sur les temporalités périurbaines

Le planning ci-dessous relate les grandes étapes de l'étude

Déroulement de la mission		
1-Cadrage et diagnostic Connaître le territoire du 30 janvier au 20 février	2-Enquête de terrain Questionner et analyser du 20 février au 13 mars	3-Réalisation de l'étude et présentation des résultats Rédaction du rapport du 13 mars à fin mai
Etat des lieux et enjeux du territoire Mise en place d'une méthodologie Entretien avec les acteurs: Récupérer les données relatives au territoire d'étude	Enquêtes de terrain: ??????? Commerçants et habitants des quatre communes Traitement et analyse des données Résultats	Présentation de l'étude devant les acteurs et commanditaire ?????? Organisation d'un Tempo Kfé

La définition de grands enjeux est la première étape de notre travail. Une méthodologie permet de répondre aux grandes questions qui découlent de ces différents enjeux, répartis sur plusieurs thèmes.

⁶ Rapport sur « les Tendances du commerce en ligne 2010 », commandité par [Kelkoo](#) et réalisé par [the Centre for Retail Research, Nottingham](#), décembre 2010

MÉTHODOLOGIE
REPRODUCTIBLE
SUR LES
TERRITOIRES
PÉRIURBAINS

2

Partie 2 : Comment analyser les temporalités dans le périurbain ? Proposition d'une méthodologie

L'objectif de cette étude est d'analyser le rythme des services (publics, privés) présents dans le milieu périurbain en fonction des rythmes des populations vivant dans ce milieu. Notre mission est de mettre en place une méthodologie innovante sur la question des temporalités périurbaines. D'une façon plus générale, cette méthodologie sera applicable aux territoires périurbains souhaitant mettre en place une étude temporelle

Notre zone d'étude se situe au Nord Ouest de Reims et compte 35 communes. Le territoire de l'étude a été choisi par le CD2R. Il présente une double caractéristique : des zones de grandes cultures et des zones de vignobles. Il comporte également une grande diversité d'urbanisation (périurbain, rurale, pôle de Fismes). De plus, les acteurs travaillant dans cette zone seront plus à même de nous aider dans nos recherches.

Quatre communes seront étudiées plus spécifiquement : Muizon, Fismes, Jonchery-sur-Vesle et Courlandon. Ces dernières ont des spécificités propres (cf partie 3.1/ Choix des quatre communes) et sont représentatives du périurbain. Le choix d'un échantillonnage permettra d'avoir une analyse plus fine des rythmes de vie périurbains.

Après avoir émis des interrogations avec une ou plusieurs hypothèses, des méthodes seront mobilisées pour répondre à ces questionnements.

I/ Quelles sont les perceptions et représentations des temps dans le périurbain ?

Questionnements / enjeux

La perception des aménités est-elle différente si l'on réside dans l'urbain et le périurbain ? Les rythmes des espaces périurbains sont perçus comme agréables, comme étant des aménités (paysage, nature, bonne qualité de vie..) améliorant le cadre de vie des ménages. Habiter dans le périurbain permet de devenir propriétaire d'une maison avec jardin à un prix plus attractif qu'au sein des pôles urbains, où acquérir ce bien est réservé aux plus fortunés. Le périurbain présente également des inconvénients. En effet, cela implique une dépendance de l'automobile, ce qui engendre des frais de transport représentant une part importante dans le budget des ménages. Les navettes domicile-travail rythment la vie des périurbains. Comment est perçue l'utilisation de la voiture par les habitants du périurbain ?

Différentes méthodes permettront de répondre à ces questionnements afin de comprendre comment est perçu le périurbain par ses habitants.

Méthodes et moyens mobilisés

Pour répondre à ces différentes questions, il est nécessaire de réaliser des entretiens semi-directifs auprès des populations concernées. Il s'agit de laisser s'exprimer les personnes interrogées tout en les cadrant sur le sujet. L'objectif est de recueillir des informations qualitatives sur leur rythme de vie (ex : connaître le déroulement d'une journée type) (cf. annexe 4).

II/ Comment les périurbains articulent-ils leur temps de travail et leurs activités ?

Questionnements/enjeux

Vivre dans le périurbain implique de s'adapter à un mode de vie différent que dans l'urbain. De ce fait, comment les nouveaux périurbains s'adaptent-ils à leur territoire? En quoi le périurbain est-il attractif ?

Existe t-il des moyens mis en œuvre pour faciliter le rythme de vie des habitants du périurbain ? Quelles sont les démarches mises en place par les employeurs pour faciliter le quotidien des employés ?

Plus les populations résident loin du pôle urbain, plus elles rencontrent des difficultés de conciliation entre leur temps de travail et leurs activités. Comment les populations périurbaines articulent ces différents temps ? Les communes périurbaines proposent-elles des innovations facilitant le rythme de vie des périurbains ?

Méthodes et moyens utilisés

Pour répondre à ces questions, il est intéressant d'étudier les conséquences d'éloignement des habitants dans les communes périurbaines. Pour cela, il faut identifier les critères spécifiques du périurbain qui poussent les ménages à s'installer dans ces communes (prix du foncier, habitat pavillonnaire). Il est nécessaire de se renseigner sur :

- Les coûts quotidiens des familles (part du budget pour les trajets).
- Les aménités présentes dans le périurbain (paysagère, associative)
- Le coût du foncier
- Le déroulement d'une journée ordinaire d'un périurbain (en semaine et le weekend)

Certaines réponses seront apportées grâce aux visites de terrains mais aussi par le biais de questionnaires destinés aux commerçants et habitants.

Les données sur le foncier peuvent être disponibles sur www.terrain-construction.com ou sur le site PERVAL (données des notaires).

III/ Comment s'organise le rythme des services dans le périurbain ?

Questionnements/enjeux

Les nouveaux résidents du périurbain éprouvent des difficultés à adapter leurs rythmes de vie à ceux des services, contrairement à la vie urbaine, où la majorité des services sont accessibles à toute heure. Quels sont les services et commerces proposés dans le périurbain ? Sont-ils adaptés aux rythmes de la population ? Comment améliorer l'accessibilité des services ?

De nombreux services s'adaptent au mode de vie périurbain afin de répondre à la demande. Cependant, ce milieu possède-t-il des services spécifiques ? Quelles sont les attentes (en termes de commerces et services) des nouveaux résidents lorsqu'ils viennent habiter dans le périurbain ?

Méthodes et moyens mobilisés

Première étape : réalisation d'enquête de terrain

La manière la plus exhaustive pour répondre aux différents questionnements est d'effectuer des questionnaires auprès des habitants (cf. annexe 1), des commerçants (cf. annexe 2) et des collectivités (cf. annexe 3). Le questionnaire à destination des habitants a été diffusé sur le réseau social Facebook. La diffusion sur les réseaux sociaux permet une diffusion rapide des questionnaires et un gain de temps car les données sont directement centralisées par informatique. Pour les questionnaires à destination des commerçants et des élus, il est préférable de se rendre sur place et de mener des entretiens semi-directifs.

Seconde étape : recensement des services / commerces et équipements

Pour connaître les offres de services présents, il faut recenser et classer par thèmes tous les services et commerces installés dans les communes du secteur d'étude, relever les horaires d'ouverture des différents services, commerces et équipements (cf. annexe 8).

IV / Comment les nouvelles technologies peuvent faciliter le quotidien des périurbains ?

Questionnements / enjeux

Les nouvelles technologies sont de plus en plus utilisées par la population. L'utilisation d'Internet au quotidien permet un gain de temps considérable pour les ménages. Quelles sont les démarches effectuées majoritairement par ces ménages ? Cette utilisation permet-elle de faciliter le quotidien des périurbains ?

Des nouveaux dispositifs permettant de faire ces courses alimentaires se généralisent également (exemple : le drive). Ces dispositifs sont-ils mis en place dans les communes périurbaines ? Les ménages en ont-ils connaissance et les pratiquent-ils ?

Méthodes et moyens mobilisés

Il s'agit de savoir quelles démarches sont effectuées le plus souvent par le ménage sur internet. L'analyse du questionnaire permet d'analyser ces différents points et ainsi de savoir si cette nouvelle technologie permet d'améliorer les modes de vies des périurbains.

V / Comment adapter les services aux personnes âgées / PMR et aux jeunes ?

Questionnements / enjeux

Les personnes âgées, les PMR et les jeunes rencontrent des difficultés pour accéder aux services car ils sont contraints par les modes de déplacement. En effet, ces personnes ont de plus en plus besoin d'être accompagnées et aidées. De même, les préadolescents et adolescents rencontrent des difficultés pour accéder aux activités extrascolaires et de loisirs. Comment adapter les services aux personnes âgées, aux PMR et aux jeunes dans le périurbain ?

Méthodes et moyens mobilisés

Une cartographie d'accessibilité des services ainsi que les différents réseaux de bus et de covoiturage desservant le territoire concerné sera réalisée afin d'observer les possibilités de déplacements. Pour cela, il sera possible de rechercher les initiatives innovantes au niveau local (ex : réseaux de transport intercommunaux).

Le questionnaire à destination des habitants (cf. annexe 1) permet d'identifier les attentes et les besoins des périurbains et des personnes ayant des difficultés de déplacement.

VI / Quelles alternatives à la voiture dans le périurbain ?

Questionnements / enjeux

La voiture est le mode de locomotion privilégié des périurbains. Cependant, quels sont les modes de déplacements alternatifs à la voiture ?

Les transports en commun au sein des zones périurbaines sont restreints, ce qui incite les ménages à utiliser la voiture. Comment sont desservies les communes périurbaines ? Les transports en commun sont-ils adaptés aux rythmes journaliers des habitants ?

Le développement d'un réseau de transport intercommunal est-il envisageable ?

Le réseau de covoiturage est-il une solution pour améliorer la desserte de ces communes périurbaines ?

Méthodes et moyens mobilisés

Il faut connaître le nombre de voiture utilisée par les ménages. Les modes de transport alternatifs à la voiture permettent de savoir si l'automobile est le moyen de déplacement privilégié. De plus, les réseaux de transport existant permettent d'avoir une vision spatiale de la desserte du territoire. Il faut donc se renseigner auprès des acteurs spécialisés dans la mobilité (ex : DDT, INSEE).

Il est également intéressant de repérer les initiatives novatrices mises en place en termes de transports. Par exemple, se renseigner auprès des principales entreprises du secteur d'étude afin de savoir si elles mettent en place des plans de déplacement inter-entreprises qui facilitent le quotidien des salariés.

EXEMPLE
D'APPLICATION
DE LA
MÉTHODOLOGIE :
LE SECTEUR NORD
OUEST DU
SCoT
RÉMOIS

3

Partie 3 : Exemple d'application de la méthodologie : le cas du secteur Nord Ouest du SCOT Rémois

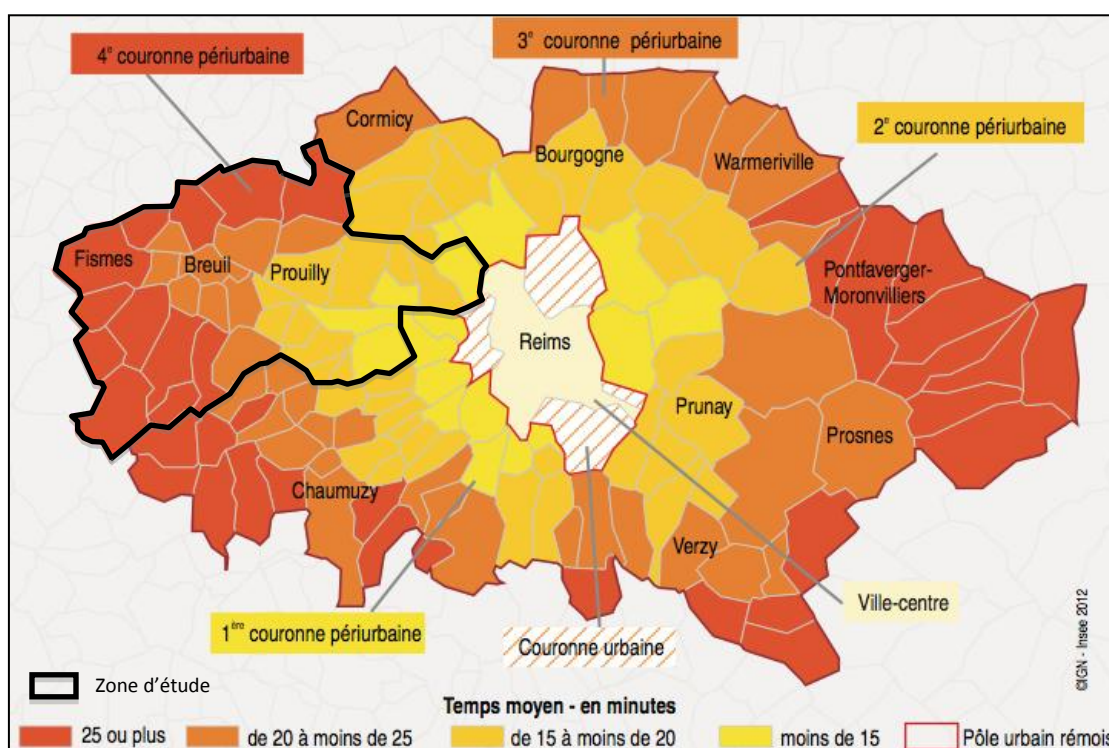
I/ Quelles sont les caractéristiques du secteur d'étude ?

1. Quelles sont les caractéristiques de la partie Nord-Ouest du SCoT Rémois?

Le secteur ciblé concerne toute la partie Nord-Ouest du périmètre du SCoT. Il compte 35 communes qui sont situées au sein des quatre couronnes périurbaines définies par l'INSEE pour le SCoT. Ces couronnes ont été définies en fonction du temps de trajet en voiture qu'il y a entre la mairie des communes et la mairie de Reims :

- 1^{ère} couronne : moins de 15 minutes
- 2^{ème} couronne : entre 15 et 20 minutes
- 3^{ème} couronne : entre 20 et 25 minutes
- 4^{ème} couronne : plus de 25 minutes

Figure 1 : Périmètre du secteur d'étude



Source : Insee flash Champagne-Ardenne n°166

Ce territoire est représentatif de la diversité des enjeux du périurbain.

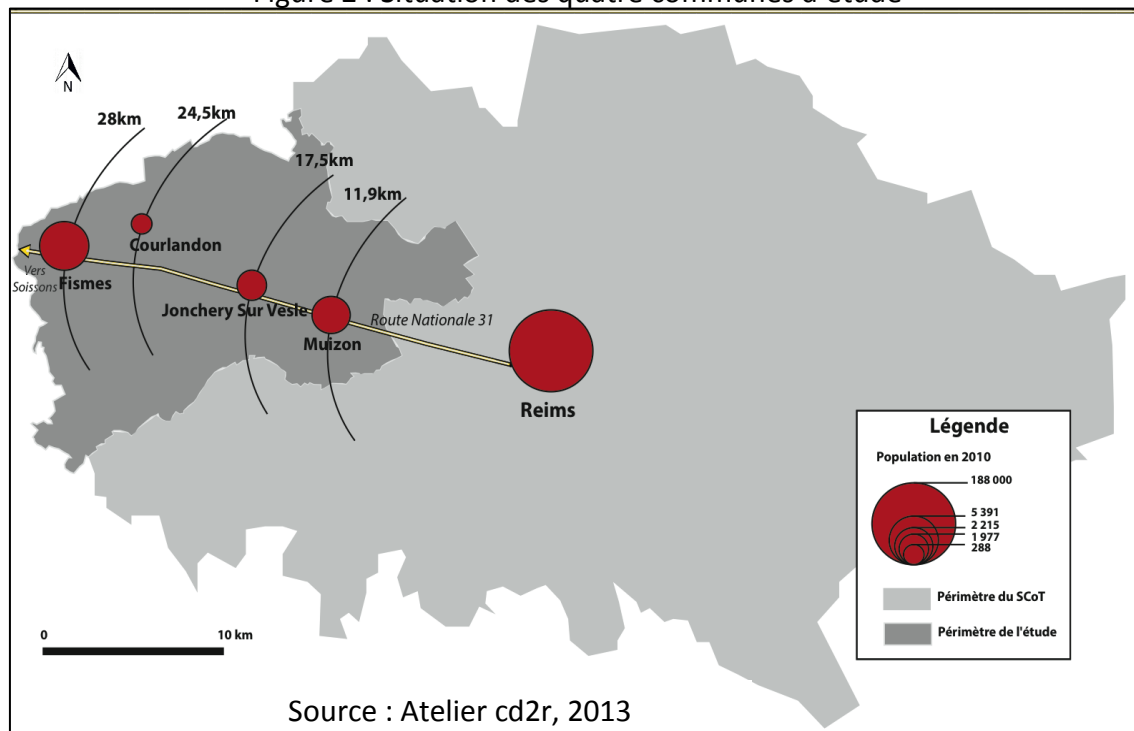
Tout d'abord, ce secteur d'étude comporte une **grande diversité d'urbanisation**. Les communes présentent une structure démographique différente ainsi qu'un développement spécifique selon leurs distances du pôle urbain de Reims, ou du pôle structurant de Fismes. **Le paysage** présente des zones de grandes cultures (ex : Muizon, Fismes, Jonchery-sur-Vesle) et des zones de vignobles (ex : Unchair, Vandeuil).

Ce territoire soulève, ensuite, **la question de l'accès aux services et aux équipements** puisque les habitants résident à plusieurs kilomètres des pôles structurants (Reims, Fismes) et le secteur est d'abord desservi par **un axe structurant (RN 31)** (cf Figure 2 : « situation des 4 communes d'étude»). On peut d'ailleurs supposer que la proximité avec cet axe a permis aux communes situées sur cette route de se développer plus facilement. Il est possible que les habitants préfèrent s'orienter vers ces communes car la présence d'un seul axe important leur permet un temps passé dans les transports plus court, ce qui leur confère un meilleur accès aux services. Certaines communes du territoire sont également desservies par le TER (Fismes, Muizon, Courlandon et Jonchery-sur-Vesle). Ces communes se situent sur le même axe que la RN 31.

2. Analyse à l'échelle locale : le choix de quatre communes

Dans la partie Ouest du SCOT rémois, quatre communes ont été sélectionnées pour permettre une analyse plus représentative du secteur d'étude. Il s'agit de : Muizon, Jonchery-sur-Vesle, Courlandon et Fismes. Ces 4 communes ont été sélectionnées selon des critères de localisation (chaque commune appartient à une couronne périurbaine définie selon l'INSEE) mais aussi pour des raisons de praticité (elles sont simples à étudier pour tester notre méthodologie).

Figure 2 : Situation des quatre communes d'étude



Source : Atelier cd2r, 2013

Les quatre communes de l'aire d'étude ont été sélectionnées selon plusieurs critères :

- **La situation géographique** : les communes ciblées sont situées dans les différentes couronnes périurbaines définies par l'Insee pour le territoire du SCoT. L'objectif est de pouvoir analyser et de comparer les différences de modes de vie dans chacune de ces communes et de voir s'il existe un mode de vie propre aux différentes couronnes périurbaines (trajet en voiture plus ou moins élevés, accès aux services plus facilement etc.).
- **L'attractivité des communes** : Les communes sélectionnées possèdent des différences au niveau du poids démographique et des aménités (services, commerces et équipements).
 - **Fismes** est un pôle d'emploi de l'espace rural. Cette commune compte 5 391 habitants en 2009 et présente une forte concentration d'emploi, attirant la population résidante dans les petites communes rurales alentours.
 - **Courlandon** est une petite commune limitrophe à Fismes. Comptant 288 habitants (2009), elle ne recense aucun commerce. Elle est donc très dépendante du pôle de Fismes.
 - **Jonchery-sur-Vesle** recense 1 970 habitants en 2009. Cette commune présente un nombre de services et commerces suffisant lui permettant de ne pas être dépendante d'une autre commune. Elle se situe à équidistance du pôle rural de Fismes et du pôle urbain Rémois.
 - **Muizon** se situe à proximité de Reims et compte 2 215 habitants en 2009. Cette commune est suffisamment équipée en commerces et services ce qui lui permet de ne pas être dépendante du pôle urbain de Reims.
- **Le temps de trajet de Reims aux communes étudiées** :

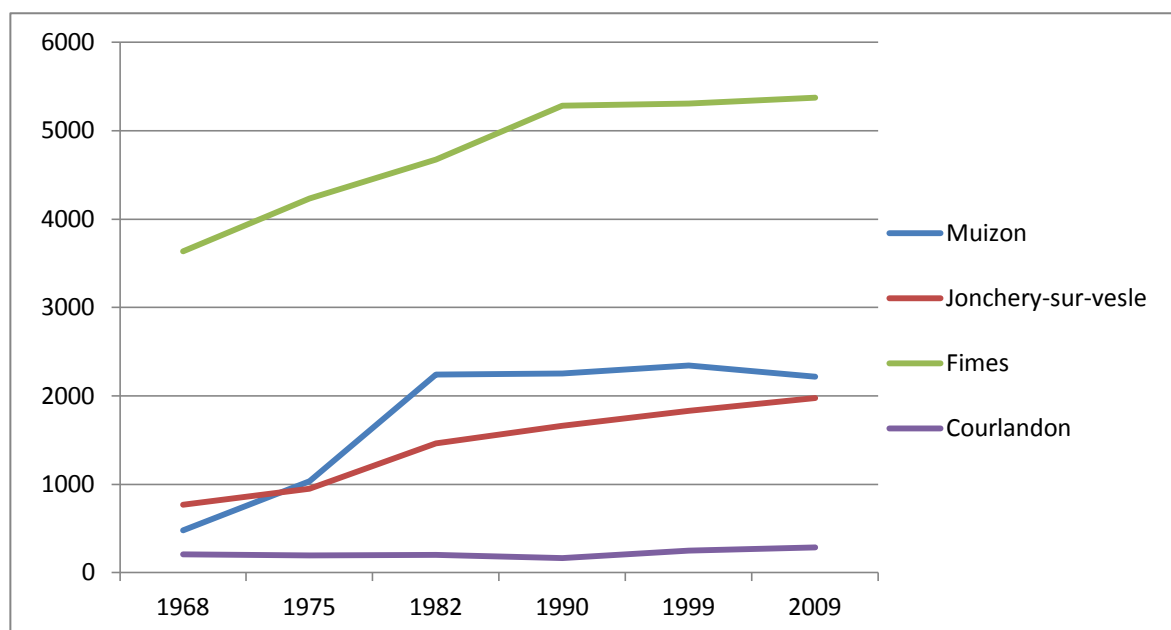
Itinéraire	Mode de déplacement	
	Voiture (RN31)	Train
Reims => Muizon	14 min/ 11,9 km	8 min
Reims => Jonchery-Sur-Vesle	19 min/ 17,5 km	13 min
Reims => Courlandon	22 min/ 24,5 km	21 min
Reims => Fismes	27 min/ 28 km	26 min

Globalement, les trajets en train sont plus rapides qu'en voiture. Cependant, il faut tenir compte du temps de trajet pour se rendre à la gare et la fréquence de passage des trains. Le matin deux passages sont effectués : 7h35 et 12h 35. L'après midi, la fréquence augmente aux heures de pointes : 16h38, 17h 24, 18h05, 18h 41 et 19h 35.

II/ Quels sont les grands enjeux du territoire d'étude ?

1. Un poids démographique et des évolutions différentes

Evolution démographique des 4 communes d'étude



Source : INSEE

Les 4 communes d'étude présentent des dynamiques démographiques différentes. Sur les quatre communes, Fimes compte le plus d'habitants (5 000 personnes) en 2009. Muizon et Jonchery-sur-Vesle recensent environ 2 000 personnes. En revanche, Courlandon est un petit bourg rural possédant moins de 300 habitants.

À Muizon, la population a été multipliée par 7 en 20 ans, passant ainsi de 327 habitants en 1962 à 2 240 en 1982. Toutes les communes de la première couronne gagnent des habitants dans cette période⁷. Ce constat peut s'expliquer par le déclin démographique de Reims au profit des communes voisines.

D'après les sources de l'INSEE, entre 1999 et 2006, en sept ans, les communes périurbaines ont gagné 5 000 habitants, pendant que le pôle urbain perdait 3 500 habitants. Entre 2001 et 2006, 6 400 personnes ont quitté l'agglomération de Reims pour sa périphérie, tout en travaillant dans le pôle rémois. Parmi elles, 1 700 se sont installées en dehors de l'aire urbaine de Reims, principalement à Fimes ou ses alentours mais aussi dans la Montagne de Reims. Ainsi, 26,5% des ménages entre 2001 et 2006, ont quitté Reims pour s'installer en dehors de l'aire urbaine rémoise.

⁷ INSEE, la périurbanisation au sein du SCOT de la région rémoise, janvier 2013.

2. Fismes : un pôle rural structurant (en termes d'emplois)

Commune	Nombre d'emplois dans la zone (2009)	Nombre d'établissements actifs en 2010
Fismes	1 881	383
Muizon	1 038	173
Jonchery-sur-Vesle	502	130
Courlandon	45	14

Source : données INSEE

Selon l'INSEE, la ville de Fismes est considérée comme un pôle d'emploi de l'espace rural c'est-à-dire une unité urbaine offrant plus de 1 500 emplois. En effet, 1 881 personnes travaillaient dans la commune en 2009. En 2009, environ 40% des ménages Fismois travaillaient dans leur commune de résidence.

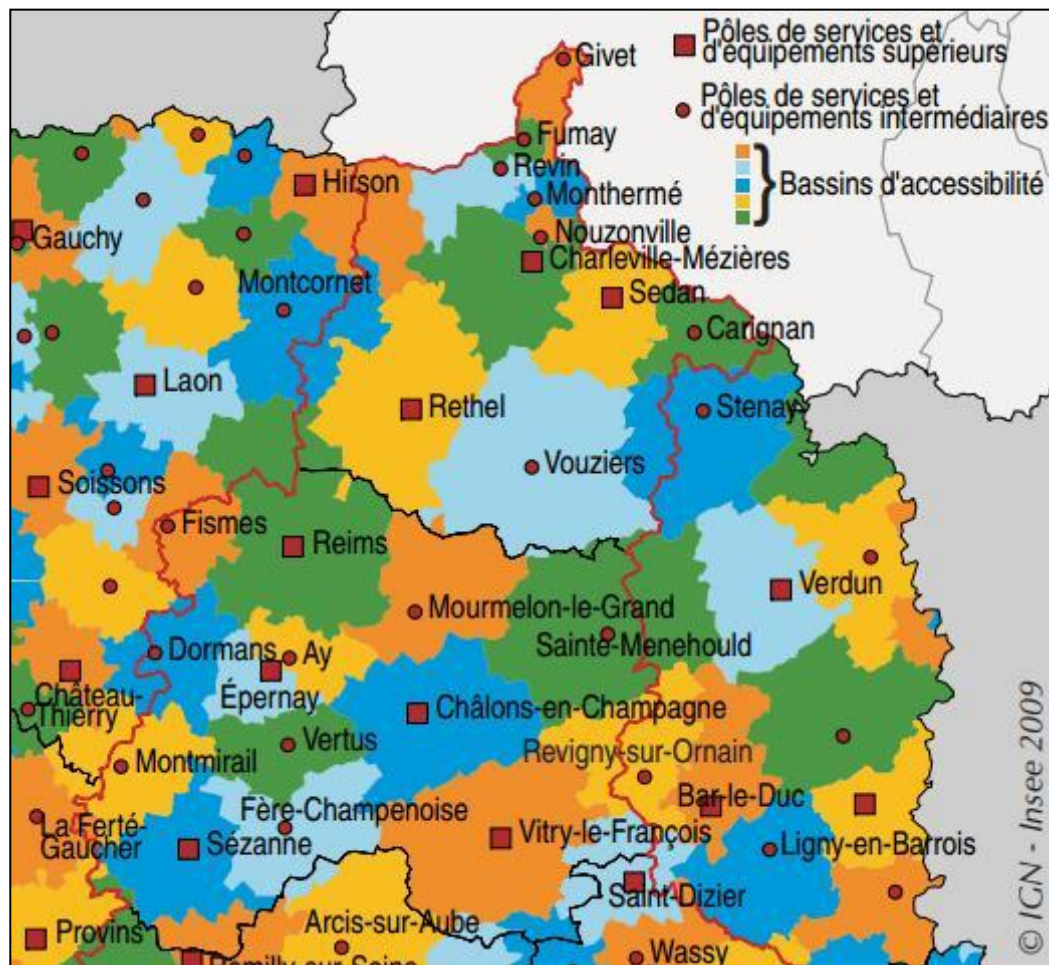
Lieu de travail de la population active des 4 communes en 2009 (en %)

	Jonchery-sur-Vesle	Fismes	Courlandon	Muizon
Travaille dans la commune de résidence	19,9 %	39,8%	10,1%	19,7%
Travaille dans une autre commune du département	74,5 %	60,2%	89,9%	80,3%
Travaille dans un autre département de la région	0,7 %	50,2%	83,7	76,1%
Travaille dans une autre région	5,9 %	0,5%	0,8%	0,4%
Travaille hors de la France métropolitaine	0 %	9,5%	5,4%	3,5%

Source : données INSEE

3. Des commerces typiques du périurbain

Figure 3 : Pôles de services et d'équipements et leur bassin d'accessibilité



Source : INSEE, BPE, 2007

Fismes représente un pôle de services et d'équipements intermédiaires. Ces petits pôles périurbains prennent le relais des pôles urbains pour répondre aux besoins de la population périurbaine et comptent au moins la moitié des équipements et services de la gamme intermédiaire (ex : gendarmerie, collège, ambulance, services d'aide aux personnes âgées, supermarché...)

De ce fait, Fismes a un rayonnement en termes de services et d'équipements sur les petits bourgs proches, tels que Saint Gilles, Villette, Magneux, Perles ou Baslieux-les-Fismes.

Ce pôle périurbain assez éloignée de Reims et de Soissons, permet de satisfaire en partie les demandes de services des résidents en termes de services et de capter les ménages des communes rurales situées aux alentours, disposant de peu de commerces et services. Fismes est un pôle structurant en termes de services et d'équipements intermédiaires

Nombre de services, commerces et équipements sur les 4 communes d'études

Commune	Nombre total des services, commerces et équipements
Fismes	98
Muizon	34
Jonchery-sur-Vesle	28
Courlandon	4

Equipelement automobile des menages en 2009

	Fismes	Courlandon	Jonchery-sur-Vesle	Muizon
Ménage possédant une voiture	41,40%	43,40%	40,10%	41,40%
Ménage possédant deux voitures	47,90%	51,80%	53,20%	47,90%

L'automobile est omniprésente dans le périurbain, milieu souvent mal desservi par les transports en commun. Sur les quatre communes qu'environ 50 % des ménages possèdent deux véhicules. Les communes de Courlandon (51,80%) et de Jonchery-sur-Vesle (53,20%) ont le taux le plus élevé. Les ménages résidents à Courlandon sont dépendants de l'automobile puisque la commune ne possède aucun commerce et services.

A Jonchery-sur-Vesle, les ménages doivent se déplacer à Reims ou à Fismes pour accéder à des services et équipements intermédiaires ou supérieurs.

OUTILS D'ENQUÊTES

4

Partie 4 : Proposition d'outils méthodologiques pour étudier les temporalités dans le périurbain

Cette méthodologie propose différentes méthodes utilisées pour étudier les rythmes des services, des commerces et des modes de vie des habitants dans le périurbain.

Cette méthodologie est destinée aux communes périurbaines souhaitant s'engager dans des démarches temporelles afin d'enrichir les documents de planification (ex : SCOT) ou les démarches de projet.

Les acteurs souhaitant réaliser une étude sur les rythmes périurbains pourront donc reprendre la trame de ces «outils» et les adapter à leur commune.

Cette méthodologie d'enquête est composée de 2 méthodes :

- 3 questionnaires à destination de divers acteurs (habitants, commerçants et maires) pouvant nous renseigner sur plusieurs thématiques : le territoire et ses caractéristiques, le rythme de vie des habitants (loisirs et temps libre, services, commerces et mobilité) et des commerçants.
- Un entretien semi-directif auprès des habitants

I/ Questionnaires

Cette méthode compte 3 questionnaires à destination de divers acteurs :

- **les habitants**
- **les commerçants**
- **les maires**

Plusieurs types de questions sont formulés dans ces questionnaires :

- a) Des questions ouvertes qui laissent l'interlocuteur répondre de façon libre.
 - L'avantage : le questionné répond de manière spontanée et laisse libre cours à ses opinions.
 - L'inconvénient: le questionné peut être gêné car il ne sait pas quelle direction prendre ou ce qu'il doit répondre.

- b) Des questions fermées : l'interlocuteur doit se prononcer sur un sujet. Les réponses proposées à l'interviewé(e) sont donc imposées, ce qui ne permet pas d'avoir un libre avis. Cependant, lors de la phase du traitement des données, l'exploitation des résultats est beaucoup plus simple que des questions ouvertes.

Méthodologie d'enquête auprès des habitants

Structure du questionnaire

Le questionnaire auprès des habitants (cf. annexe 1) est divisé en **5 grandes parties et comporte 32 questions**. Les thèmes abordés sont les suivants :

Mobilité et accessibilité :

L'objectif est de connaître les modes de déplacement utilisés par les périurbains et savoir si le territoire est desservi par un réseau de transport en commun.

Les services et commerces :

Cette partie nous permet de savoir si les rythmes d'ouverture et d'accessibilité des commerces et services sont en adéquation avec les rythmes des habitants vivant dans le périurbain. Pour cela, une distinction a été faite entre commerces de proximité, services (public et privé) et équipements.

Le profil des habitants :

Le profil des habitants, permettra de traiter les résultats en fonction des types de ménages et de leur catégorie socio-professionnelle. Ce classement permettra une analyse plus fine des résultats.

Il est possible de sélectionner les parties les plus intéressantes pour des problèmes temporels particuliers. Par exemple, un décideur politique souhaitant connaître l'opinion des habitants sur l'offre et l'accessibilité des services et commerces dans sa commune, pourra sélectionner la partie du questionnaire se référants aux « services et commerces ».

Ciblage des thématiques

Une partie du questionnaire à destination des habitants est diffusée : la mobilité / accessibilité, les services, les commerces et le profil général. La partie «activités, loisirs et temps libre» ne sera pas abordée car le questionnaire est trop long.

Mode de diffusion

Afin d'obtenir un maximum de réponses, il est primordial de multiplier les démarches innovantes. L'envoi par mail et sur le **réseau social facebook** semble des moyens rapides et efficaces d'obtenir un maximum de réponses étant donné que le temps limité qu'il nous est imparti pour réaliser cette étude.

Il a été choisi de diffuser le questionnaire par mail auprès de toutes les catégories sociales et les associations présentes dans le secteur d'étude. 20 associations de diverses natures ont été recensées par l'intermédiaire d'internet (ex : sur les sites officiels des mairies). L'objectif est de diffuser le questionnaire aux associations présentes sur les 35 communes du secteur d'étude qui le diffuseront aux personnes membres.

Mail + Réseau social Facebook

- Comment envoyer ces questionnaires ?



- 1 Rédaction du questionnaire au format informatique Google.doc. Pour diffuser le questionnaire sur ce réseau social, il est obligatoire de créer ou d'avoir un compte facebook (inscription gratuite).
- 2 Rechercher sur le réseau social, la page correspondant à la commune ciblée, que l'on souhaite interroger et identifier les personnes qui « aiment cette page » ou « qui y étaient ». (cf exemple ci-dessous : « le cas de la commune de Fismes »)
- 3 Dans cette liste, chercher les individus qui habitent dans la commune ciblée.
- 4 Enfin, envoyer un texte explicatif de votre étude et insérer en pièce jointe le lien Google Doc.

Pour exemple, le cas de la commune de Fismes :

Créer le questionnaire en format informatique par le biais du site :
<https://drive.google.com/?hl=fr#my-drive>

1

Se rendre sur le site de Facebook :



Rechercher les personnes qui sont passées à Fismes :



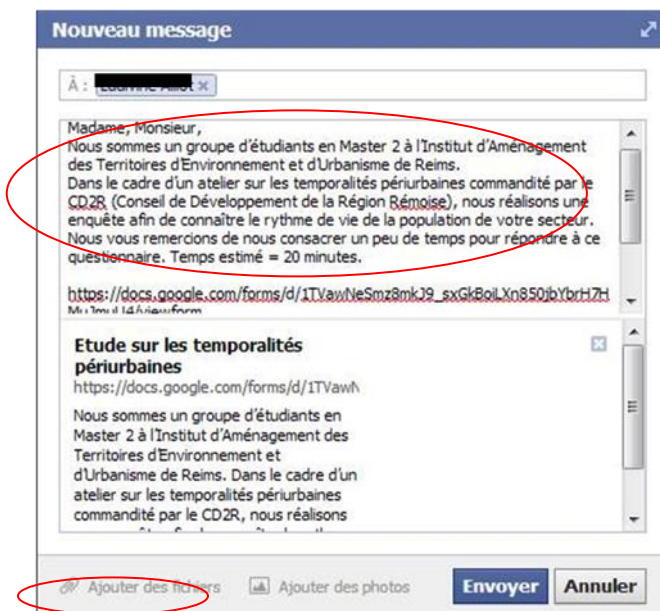
Commune de Fismes

3

Il est peut être intéressant de se pencher sur les établissements publics que fréquentent les «facebookeurs». Dans notre cas, le «Collège Thibaud de Champagne» se situe à Fismes. Cependant, nous touchons uniquement une certaine catégorie d'âge : les adolescents.

4

Mettre le texte explicatif de l'étude et Joindre le fichier Google Doc présentant le questionnaire à remplir



- **Personnes ciblées** Les personnes ciblées seront les habitants des 35 communes étudiées.

Avantages

- Centraliser les résultats afin de faciliter l'analyse.
- Obtenir les résultats en temps réel. (Rapidité des réponses)
- Large portée : Elle permet d'interroger un large échantillon de population, qu'il est difficile de contacter par les moyens traditionnels.
- Faible coût de main d'œuvre.
- Gain de temps
- Une grande liberté pour répondre (garantie d'anonymat, choix du moment pour répondre).

Inconvénients

- Enquête exclusivement auprès des internautes.
- Le taux de retour est faible (de l'ordre de 10 à 20%).

Méthodologie d'enquête auprès des commerçants

Description

Le questionnaire auprès des commerçants (cf. annexe 2) a pour but d'interroger les commerçants sur leurs horaires d'ouverture afin d'observer si ces derniers sont adaptés avec le rythme de vie des habitants locaux. Des enquêtes de ce type ont déjà été réalisées (ex : questionnaire de la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie d'Alençon⁸).

Structuration du questionnaire

Ce questionnaire, composé de 11 questions comporte diverses thématiques :

- Les horaires d'ouverture
- Le mode d'affichage des horaires
- L'installation et le temps de résidence du commerce

Modes de diffusion

Le questionnaire a été administré directement sur place. Le face à face permet de s'assurer des réponses et d'avoir le ressenti du commerçant. De plus, cette méthode est plus simple que la diffusion par la voie électronique car il est difficile d'obtenir les adresses mails.

Les commerçants ont été questionnés directement sur le terrain. L'entretien en face à face permet de recueillir différents types d'informations :

- *Des faits et des vérifications de faits*
- *Des opinions et des points de vue*

- Personnes ciblées

Les commerçants habitants dans les quatre communes étudiées.

⁸ Chambre de commerces et d'Industrie d'Alençon, Jours et horaires d'ouverture des commerces du centre ville de Montagne-au-Perche, 2012.

Traitement des données

Les horaires d'ouverture des commerces et services dans les 4 communes d'études ont été recensés et classés (selon le type de commerces) sous la forme de tableau.

Ils sont découpés en trois parties (cf annexe 8) :

- Du lundi au vendredi
- Le samedi
- Le dimanche

Avantages

- L'entretien en face à face permet une réponse plus spontanée.
- L'échange avec l'interlocuteur interviewé permet un véritable dialogue et évite les malentendus.

Inconvénients

- Demande des moyens humains (enquêteurs).
- Démarche contraignante en termes de temps (déplacements, recherche d'interlocuteurs).
- Nécessite une organisation logistique (repérage et ciblage des lieux : recenser les « points de rencontres » tels que les sorties d'écoles, les bars/ PMU, arrêts des bus).

Méthodologie d'enquête auprès des communes

Description

L'objectif du questionnaire auprès des maires (cf annexe 3) est de connaître l'opinion des maires / élus sur les modes de vie des habitants.

Des enquêtes de ce type ont déjà été réalisées par les Bureaux des Temps (ex : Grand Lyon) mais, à notre connaissance, il n'en existe aucune en milieu rural ou périurbain.

Thématiques

Ce questionnaire directif est composé de plusieurs thèmes :

Horaires des mairies et services techniques

Cette partie du questionnaire permet de connaître les horaires d'ouverture de la mairie et des services techniques afin de savoir s'ils sont adaptés aux modes de vie des habitants de la commune.

Rythme des marchés

Ce point étudie l'offre et la demande concernant les marchés dans la commune concernée. Elle renseigne sur la fréquence et sur les demandes des habitants.

Rythme des transports et des déplacements

Cette partie renseigne sur l'offre de transport en commun dans la commune.

Rythme des écoles

Ces questions renseignent sur la fréquentation des écoles (aire d'influence, importance en termes de nombre d'élève).

Rythme des cantines et garderies

Cette partie renseigne sur l'existence de cantines et des garderies et si les horaires de ces dernières sont adaptés aux ménages vivant dans le périurbain.

Rythme des activités extra-scolaires

Cette section concerne l'offre et la demande des activités extra-scolaires, les activités présentes au sein de la commune et les éventuelles remarques des habitants sur ce sujet.

Rythme des services et loisirs

Cette partie informe sur l'offre et la demande des services et des loisirs.

Rythme des personnes âgées

Ce point fait référence aux les problématiques spécifiques rencontrées par les personnes âgées (accessibilité, services).

Rythme des Personnes à Mobilité Réduite

Ces questions renseignent sur l'offre et la demande pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) en termes de services et d'accessibilité.

Temps, entreprise et territoires

Cette partie renseigne sur les initiatives mises en place par les différentes entreprises présentes dans la commune d'étudiée.

Concertation avec population et élus

Cette section permet de savoir si des démarches de concertation ont été mises en place auprès des habitants sur les temporalités et si du personnel municipal traite cette thématique.

Mode de diffusion

Le mode de diffusion le plus approprié pour ce questionnaire est en face à face ou par téléphone, avec le maire/ un élu ou un technicien voué aux questions d'urbanisme. Il faut idéalement mener ces entretiens avec ces deux personnes car le technicien possède des connaissances techniques que n'a pas le maire ou l'élu. La tenue d'entretiens nous permet de recueillir l'opinion de l'interlocuteur vis-à-vis des questions de la temporalité des services et des modes de vie des habitants.

Le questionnaire doit être envoyé avant chaque entretien, permettant à l'interlocuteur de se préparer afin de ne pas être confronté à une absence de réponse le jour de l'échéance.

Avantage

L'échange avec l'interlocuteur débouche sur un dialogue et évite les malentendus.

Inconvénients

Demande des moyens humains (enquêteurs) pour poser les questionnaires.
Cette démarche est contraignante en terme de temps .

II/ Entretien semi-directif auprès des habitants

Description

L'entretien semi-directif (cf. annexe 4) est une méthode d'étude qualitative basée sur la réalisation d'entretiens individuels ou collectifs, durant lesquels le questionneur dicte uniquement les différents thèmes devant être abordés, sans pour autant pratiquer un questionnement précis.

La grille d'entretien est composée de trois thématiques (cf. annexe 4) :

- Temps
- Pratiques et usages
- Amélioration du quotidien

Mode de diffusion

Les entretiens ont été administrés en face à face

L'entretien individuel permet de recueillir différents types d'informations :

- Des faits et des vérifications de faits
- Des opinions et des points de vue

Cette enquête a été expérimentée sur le terrain à la suite du questionnaire. Des questions générales permettent de recueillir le ressenti de la personne interrogée sur son mode de vie. Ces réponses plus spontanées et qualitatives compléteront les résultats quantitatifs des questionnaires aux habitants.

Avantages

L'entretien semi-directif permet de recevoir des informations plus explicites sur une thématique donnée que d'autres méthodes d'enquête. Cette démarche permet à l'interlocuteur de se sentir plus à l'aise et plus libre dans ses réponses, que dans un entretien directif.

Inconvénients

La nature des informations récoltées ne permet pas une analyse statistique des résultats. Cela suppose donc un travail d'interprétation.

Traitement des données**Avantages**

L'entretien semi-directif permet de recevoir des informations plus explicites sur une thématique donnée que d'autres méthodes d'enquête. Cette démarche permet à l'interlocuteur de se sentir plus à l'aise et plus libre dans les réponses, que dans un entretien directif.

Inconvénients

La nature des informations récoltées ne permet pas une analyse statistique des résultats. Cela suppose donc un travail d'interprétation.

REALISATION D'UNE ENQUÊTE

5

Partie 5 : Réalisation d'une enquête

I/ Réalisation d'une enquête

Après avoir présenté divers outils, une enquête a été menée sur un secteur prédéfini (partie Ouest du SCoT Rémois) afin de tester une partie de la méthodologie proposée.

Plusieurs tâches ont été effectuées pour mener à bien l'étude :

Questionnaire habitants :

- 447 questionnaires diffusés via le réseau social Facebook
- Questionnaire diffusé auprès de 34 associations
- 6 entretiens semi-directifs réalisés auprès des habitants



**62 réponses
obtenues**

Questionnaire commerçants :

- 26 commerçants interrogés (Fismes, Jonchery-sur-Vesle, Muizon)
- Recensement des horaires d'ouverture sur 4 communes (Fismes, Muizon, Jonchery-sur-Vesle, Courlandon)

Questionnaire aux maires :

- 2 maires interrogés : Muizon et Courlandon

L'analyse de l'enquête est décomposée en plusieurs parties afin d'être traitée plus exhaustivement :

- Le profil des répondants
- L'adéquation des rythmes professionnels et personnels des habitants
- L'adaptation des services publics et des commerces avec le rythme de vie des habitants
- Les usages d'Internet dans le quotidien des périurbains
- Les différents modes de déplacements des habitants

II/ Résultats de l'enquête sur le rythme des commerces

1. Les marges d'action des pouvoirs publics pour faciliter les horaires des commerçants

Sur les 4 communes d'étude, aucune n'a mis en place des arrêtés préfectoraux fixant des jours et horaires de fermeture des commerces.

Les commerces peuvent avoir des dérogations ponctuelles : par exemple les commerces de détail non alimentaires peuvent ouvrir, dans la limite de 5 dimanches par an, sur autorisation préalable du maire.

La ville de Fismes octroie des dérogations aux commerces durant certaines périodes (avant les fêtes de fin d'années) afin d'ouvrir le dimanche.

L'année dernière, dans la commune de Muizon, une dérogation a été accordée au « Carrefour Market » pour ouvrir le dimanche et lors des fêtes de Noël.

2. Spécificités des 4 communes d'étude

Quelles sont les grandes spécificités des commerces dans les quatre communes d'étude ?

	Disposition spatiale des commerces	Types de commerces
Fismes	Dispersés	Services et commerces intermédiaires
Muizon	concentré sur une place	Commerces et services de proximité
Jonchery-sur-Vesle	Concentré Sur un axe routier	Commerces et services de proximité
Courlandon	Néant	Commerces ambulants

Fismes est un pôle rural structurant regroupant des services et équipements intermédiaires (ex : gendarmerie, collège, ambulance, services d'aide aux personnes âgées, supermarché, etc.). On peut supposer que la ville de Fismes a un rayonnement en termes de services et d'équipements sur les petits bourgs proches tels que Saint Gilles, Villette, Magneux, Perles ou Baslieux-les-Fismes. Cette commune possède également un marché hebdomadaire ainsi qu'une foire commerciale.

La commune de Muizon possède une spécificité au niveau de la localisation de ses services et commerces puisque la majorité d'entre eux sont réunis autour de la « Place du

commerce » située au centre du village. Tous les types de commerces sont recensés et nécessaires au bon fonctionnement d'une petite commune (bar, tabac, presse, boulangerie, agence immobilière, auto-école, super marché). Un marché hebdomadaire est également présent.

Contrairement à Muizon, qui regroupe des commerces sur une place centrale, Jonchery-sur-Vesle présente une configuration différente puisque ses commerces et services sont dispersés sur toute la commune et structurés par un axe majeur : la Route nationale.

Courlandon ne possède pas de services et de commerces fixes sur sa commune. Des commerces ambulants dépendant de Fismes circulent régulièrement : deux boulangers réalisent une tournée quotidienne à tour de rôle et un boucher effectue deux tournées par semaines. Ce type de commerce apporte une attractivité à la commune. De plus, le maire peut accorder des rendez-vous à son domicile pour les personnes souhaitant effectuer des démarches administratives. Cette petite commune rurale présente donc des spécificités propres en termes de services et de commerces qui diffèrent des trois autres communes d'étude.

Plus des $\frac{3}{4}$ des personnes interrogées sont globalement satisfaites par les horaires d'ouverture des commerces et estiment qu'ils sont en adéquation avec leur rythme de vie. Sur les 62 personnes ayant répondu au questionnaire, 55 sont satisfaites des horaires d'ouverture des commerces dans leur commune.

Les stratégies des commerçants pour s'adapter aux rythmes de vie des habitants :

- Certains salons de coiffure (Jonchery-sur-Vesle) ou agences immobilières (Fismes) ouvrent sur demande durant la pause déjeuner entre 12h et 14h.
- Ouverture en continue le samedi pour les supermarchés (ex : Fismes) ce qui n'est pas le cas en semaine (cf annexe 8).
- Le recours aux ventes sur Internet : une agence immobilière à Fismes réalise près de 80% de son chiffre d'affaires grâce à l'outil de communication Internet.

Les stratégies des ménages pour s'adapter aux rythmes d'ouverture des commerces :

- Faire ses courses à proximité du lieu de travail (ex : Fismes). Lors d'un entretien semi-directif, un habitant de Jonchery-sur-Vesle, nous a confié que sa femme, travaillant à Reims, effectuait ses courses dans son lieu de travail.
- E-commerces (commerce en ligne).

III/ Résultats de l'enquête sur les rythmes de vie des habitants

1. Le profil des répondants

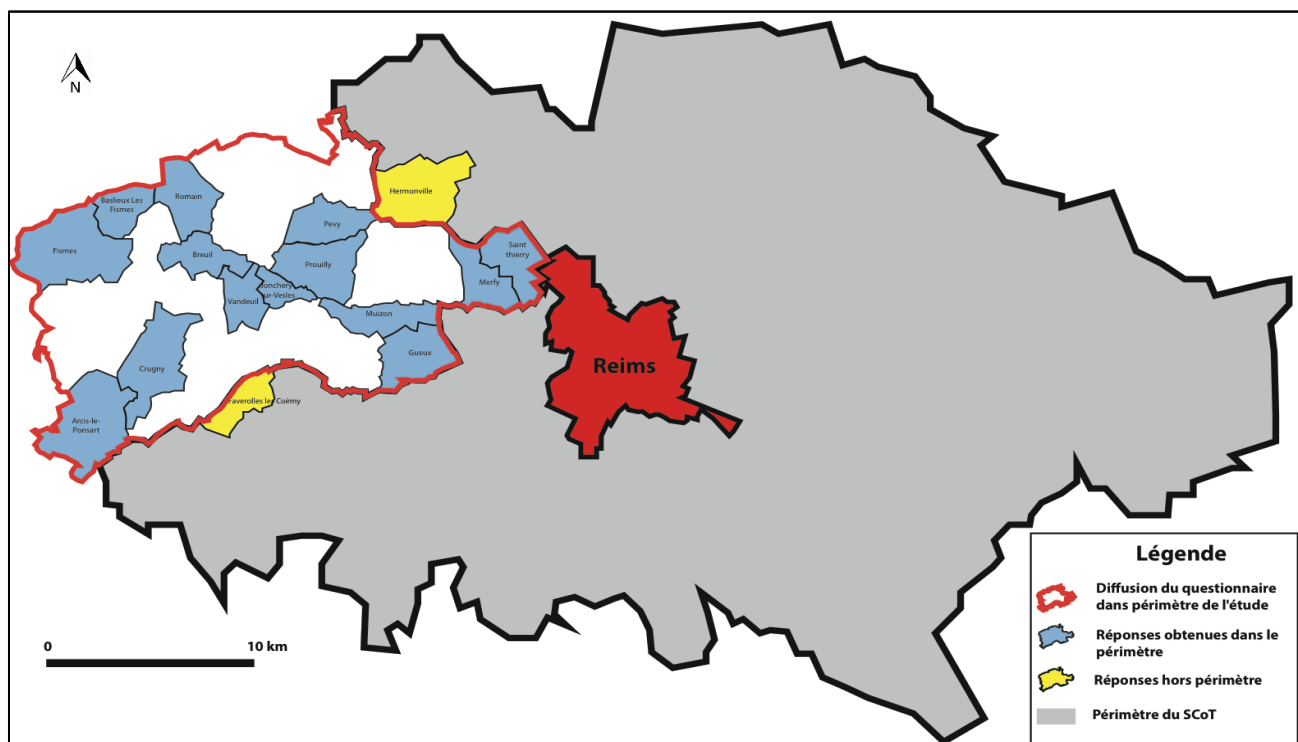
➤ Lieu de résidence des répondants

Cette enquête permet de recueillir l'avis des personnes résidant dans les quatre couronnes périurbaines définies par l'INSEE pour le SCoT du Pays Rémois⁹. Les personnes interrogées habitent essentiellement à Fismes et à Muizon, communes, comptant le plus d'habitants. 16 communes ont répondu au questionnaire dont 2 étant en dehors du secteur d'étude (Hermonville et Faverolles les Coëmy). On peut supposer que ces deux personnes font parties d'associations et résident en dehors de l'aire d'étude.

Figure n°1 : Communes de résidence des répondants

Fismes	15
Saint-thierry	3
Muizon	13
Gueux	2
Crugny	2
Baslieux Les Fismes	6
Romain	3
Faverolles les Coëmy	1
Prouilly	3
Pevy	3
Arcis-le-Ponsart	3
Hermonville	2
Merfy	1
Breuil	1
Vandeuil	1
Jonchery sur Vesle	3

Figure n°1 : Communes de résidence des répondants



Source : Atelier CD2R, IATEUR

⁹ Cf. méthodologie

➤ Des profils hétérogènes

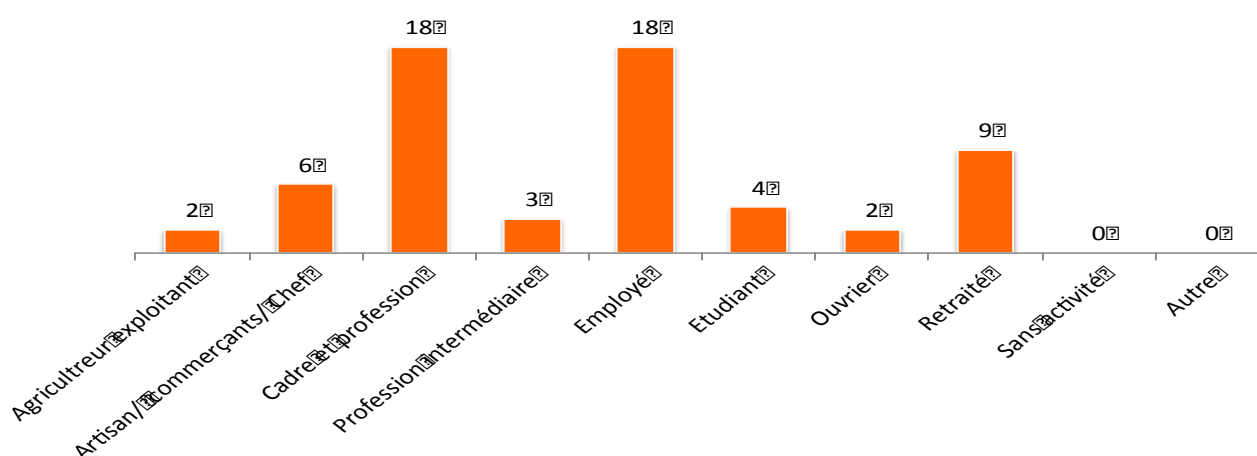
Selon l'INSEE,¹⁰ les cadres emménagent plus fréquemment dans les couronnes périurbaines proches de Reims alors que les ouvriers / employés sont surreprésentés dans les couronnes les plus éloignées de la ville. Cette approche n'est pas perceptible sur cette étude. La proportion de cadres (18 répondants) est similaire à celle des employés. Les retraités, au nombre de 9, représentent également une part considérable de l'échantillon du questionnaire. Dans l'ensemble, la CSP (Catégorie Socio- Professionnelle) des répondants est très hétérogène.

Les chiffres de l'INSEE nous révèlent une surreprésentation des cadres au sein de l'enquête. A l'échelle du SCoT, les cadres représentent la quatrième CSP. Moins présents, les employés et les professions intermédiaires sont sous-représentés.

Catégorie	Nombre de personnes au sein du SCoT
Agriculteurs	2 749
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	5 928
Cadres et professions intellectuelles supérieures	20 033
Professions intermédiaires	34 454
Employés	37 821
Ouvriers	31 008

Source: Données INSEE, récupérées dans le document de l'Agence d'Urbanisme de la Région Rémoise, 2009.

Figure n°2 : Catégorie socio-professionnelle des répondants



¹⁰ « La périurbanisation au sein du SCOT de la région rémoise : Un impact sur la mixité sociale et l'environnement », INSEE Flash Champagne Ardenne n°166, 2013.

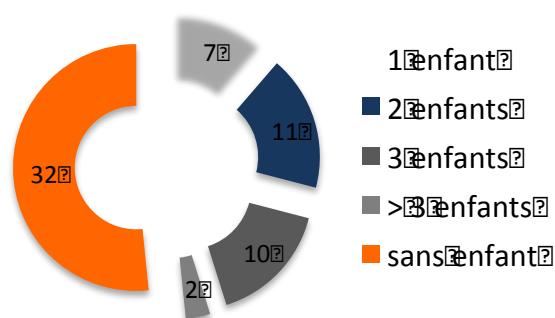
Figure n°3 : Situation familiale des répondants

Nombre de ménage	Situation familiale	Nombre de ménage avec enfants
31	Marié	19
10	Célibataire	2
14	En couple	6
2	Pacsé	1
3	Veuf/Veuve	1
2	Divorcé	2

Sur 62 ménages, 30 ont des enfants. Ces ménages sont essentiellement des familles avec 2 ou 3 enfants. En effet, si les ménages d'une personne et les familles monoparentales résident plus fréquemment dans l'urbain, les couples avec ou sans enfant sont nombreux à quitter la ville pour le périurbain.

En analysant la situation familiale, la moitié des répondants sont mariés.

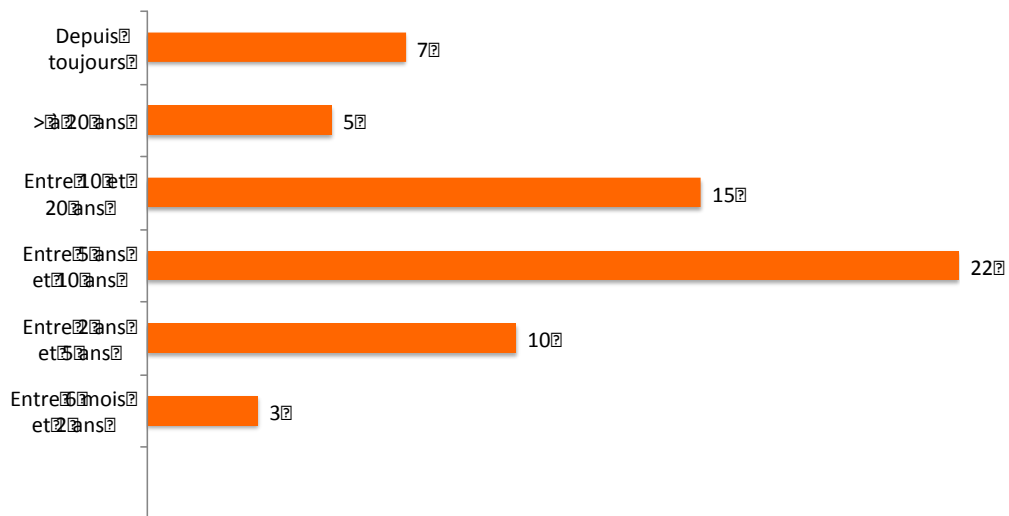
Figure n°4 : Nombre d'enfants des répondants



La durée d'installation des répondants dans leur commune de résidence est variable (cf figure 5). Sur les 62 répondants, la tranche « entre 5 et 10 ans » est majoritaire avec 22 ménages. 10 ménages qui se sont installés il y a moins de 5 ans et 10 autres y vivent depuis toujours. 4 ménages vivent dans le périurbain depuis plus de 20 ans et 1 ménage s'est installé récemment (< 2 ans).

Entre 1975 et 1999, les couronnes périurbaines du Scot Rémois accueillent la plus grande part de la nouvelle population (54 %). Depuis 1999, le phénomène de périurbanisation est encore plus marqué, le pôle perdant des habitants, alors que le reste du SCoT continue d'en gagner. Entre 2003 et 2008, le SCoT Rémois perd 1 250 habitants par an, avec 34 100 arrivées et 40 300 départs vers le reste de la France. Sur la thématique du temps d'ancienneté, l'échantillonnage est donc représentatif du SCoT rémois.

Figure n°5 : Année d'ancienneté des répondants dans leur commune de résidence



A la question « Dans quelle commune de résidence viviez-vous auparavant ? », 49 réponses ont été obtenues.

Sur ces 49 répondants :

- 22 habitaient Reims.
- 13 habitaient une commune du département de la Marne autre que Reims.
- 13 résidaient dans un autre département français
- 1 ménage provient d'un pays étranger (Allemagne).

Une personne interviewée est quant à elle venue vivre dans le périurbain pour le cadre de vie et un prix du foncier plus attractif :

« J'ai choisi d'habiter à Jonchery, car à Reims, c'est trop cher, et puis je suis né(e) à la campagne, je voulais vivre à la campagne. Ca fait 16 ans, avant j'habitais à Reims dans un HLM, j'ai quitté la ville pour le cadre de vie »¹¹.

¹¹ Entretien avec un habitant de Jonchery-sur-Vesle, cf. annexe 8

2. Comment les périurbains articulent-ils leur temps de travail et leurs activités ?

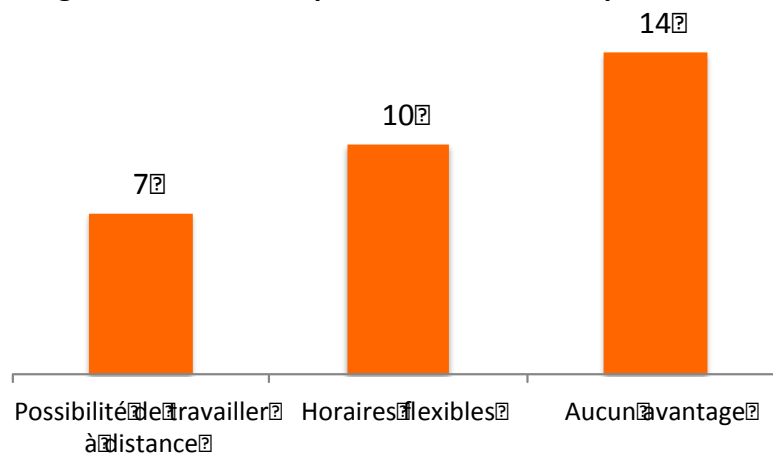
L'enquête permet de répondre à l'hypothèse de départ qui était : « Vivre dans le périurbain implique de s'adapter à un mode de vie différent que dans l'urbain ». De ce fait, comment les nouveaux périurbains s'adaptent-ils à leur territoire ? Existe-t-il des moyens mis en œuvre pour faciliter le rythme de vie des habitants du périurbain ?

➤ Des employeurs facilitant le mode de vie des ménages

Sur les 62 personnes de l'échantillon, 10 ont des horaires flexibles et 7 ont la possibilité de travailler à distance. L'analyse des réponses permet de démontrer que ce sont essentiellement des personnes ayant un statut de cadre et profession intellectuelle dans le secteur de la santé, des services ou du commerce. Cette flexibilité, permise par les employeurs apporte aux personnes concernées une meilleure gestion de leur rythme professionnel et personnel. Cependant, la majorité des personnes ne bénéficie d'aucun avantage par leur employeur.

31 personnes ont répondu et on peut supposer que le reste des interrogés n'ont pas de quotidien facilité par les employeurs.

Figure n°6 : Les entreprises facilitent-ils le quotidien des répondants ?



Les personnes contraintes par la rigidité des horaires doivent organiser leur vie personnelle afin d'accéder aux services, équipements et commerces présents à proximité de leur commune de résidence.

➤ **Les commerces : des horaires d'ouverture peu différents dans le rural et l'urbain**

Les horaires d'ouverture des commerces ne sont pas très différents dans les communes rurales étudiées que dans le milieu urbain. En effet, la majorité des commerçants effectuent des horaires de travail soutenus avec des horaires de travail assez larges, variant de 9h à 19h. Cependant, certains commerces d'alimentation ferment plus tard à Reims, ce qui permet aux habitants de s'approvisionner plus tardivement. Ces personnes ne se soucient donc pas obligatoirement des heures de fermeture des commerces dans leur commune de résidence.

Un habitant de Jonchery-sur-Vesle a expliqué qu'il s'organisait pour faire ses courses à proximité de son travail car la plupart des commerces de sa commune sont fermés lorsqu'il rentre le soir. « *Comme je travaille dans un hypermarché, je les fais sur mon lieu de travail à Reims.* » Ses horaires de travail ne lui permettent pas de faire autrement : « *Je peux commencer le matin vers 8h et finir le soir vers 20h30.* »

➤ **Le choix de vivre dans le milieu périurbain malgré des trajets quotidiens**

Vivre dans le milieu périurbain implique une forte dépendance à l'automobile (cf. IV : La mobilité). Il apparaît que ce n'est pas forcément un facteur perçu comme négatif pour les ménages. Les trajets en voiture à répétition et les horaires de travail parfois difficiles n'ont pas d'incidence dans leur choix de la commune de résidence. « *J'ai choisi d'habiter à Jonchery, car à Reims, c'est trop cher, et puis moi je suis né à la campagne, je voulais vivre à la campagne.* »¹²

Le maire de Bourgogne¹³ affirme que les ménages, avant de s'installer dans une commune rurale, viennent se renseigner auprès du secrétariat pour savoir si la commune propose des activités (sportives et culturelles) et si elle est équipée d'une école et d'une garderie. Selon lui, ce sont des atouts incitant les ménages à s'installer dans les communes rurales.

¹² Cf annexe 6 – entretien avec un habitant de Jonchery-sur-Vesle

¹³ Entretien réalisé dans le cadre d'un mémoire de fin d'étude « L'intégration du logement social en milieu rural » source : Jérémy Poulet, master 2 IATEUR.

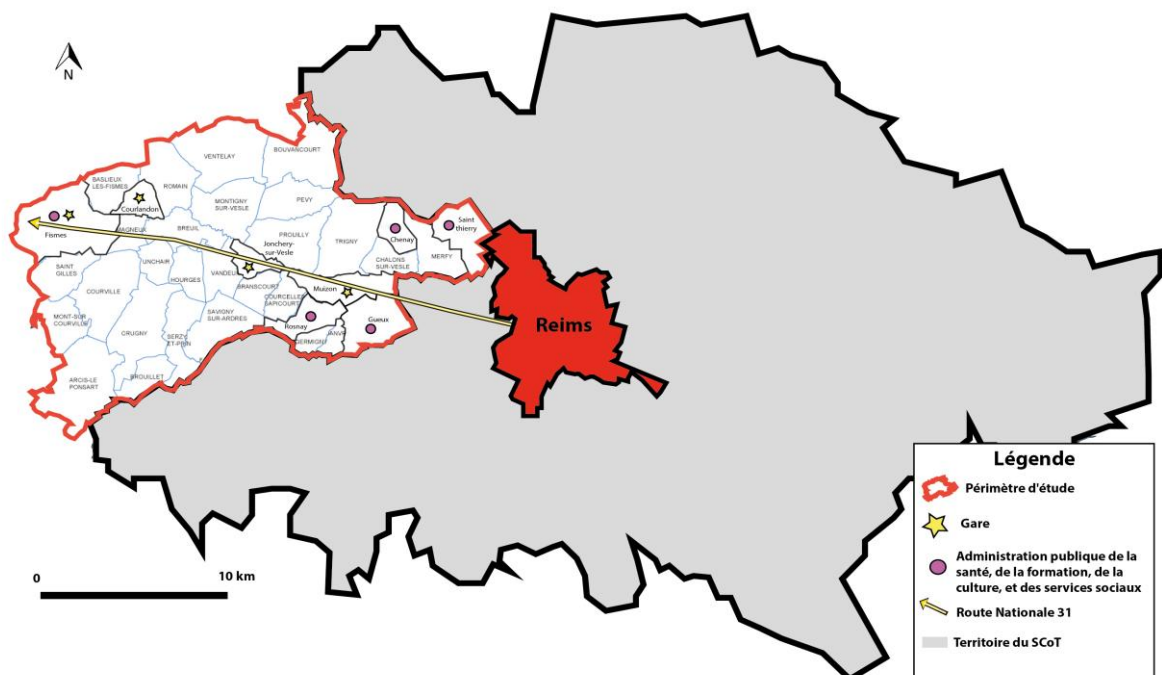
3. Les commerces et services publics sont-ils adaptés aux rythmes de vie des périurbains ?

Rappelons l'hypothèse de départ : il y a une différence entre l'accès aux services dans le périurbain et l'urbain. En ville, la plupart des commerces sont ouverts sur de larges horaires (certaines supérettes ferment par exemple à 22h) et l'accès aux services est plus « facile » (plus de choix, plus proche, plus accessible). Dans le périurbain, l'accessibilité aux commerces peut être difficile, notamment à cause des horaires de travail. L'avis des personnes résidant sur le terrain va donc permettre de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse.

Quelles sont les personnes insatisfaites par l'offre de services publics ? Les horaires sont-ils adaptés au rythme de vie des résidents du périurbain ? Quels sont les horaires sujets aux conflits ?

➤ La perception des services publics par les répondants

Figure n°7 : Les administrations publiques présentes sur le secteur d'étude

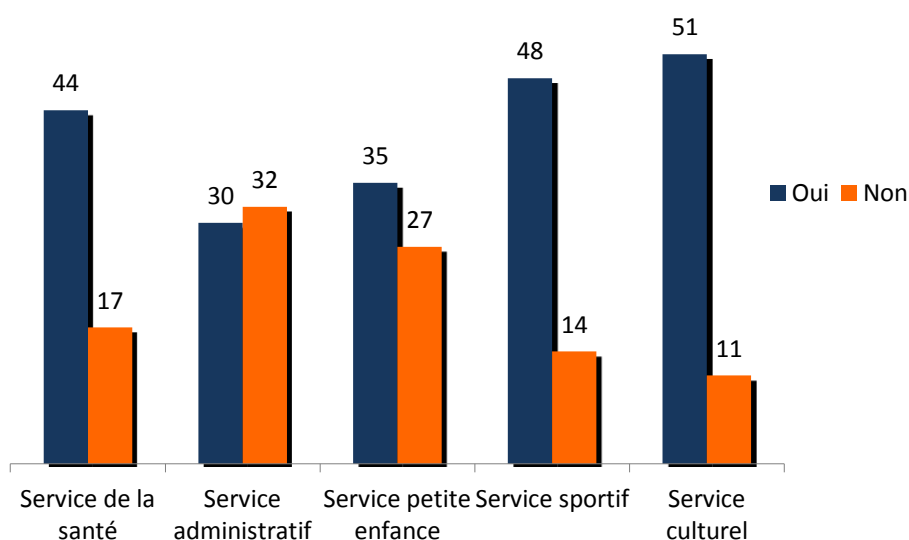


Source : Atelier CD2R, IATEUR

Plusieurs communes de l'aire d'étude possèdent une administration publique de la santé, de la formation, de la culture et des services sociaux (ex : Fismes, Gueux, Rosnay, Chenay et Saint-Thierry)

Globalement, seuls les services administratifs ne présentent pas d'horaires adaptés au rythme de vie des répondants (cf. figure 8). Les secrétariats de mairie des communes étudiées n'ouvrent que deux ou trois jours par semaine, à des heures où la plupart des actifs travaillent. L'exemple de Muizon permet de vérifier ce propos (cf annexe 8). En effet, le secrétariat est ouvert le lundi, mercredi et vendredi matin (9h-12h) ainsi que le mardi et jeudi après-midi (16h30-18h60).

Figure n°8 : Les horaires des services publics sont-ils en adéquation avec le rythme de vie des répondants ?



Presque la moitié des interrogés pensent que les services de la petite enfance ne sont pas en adéquation avec leur mode de vie (27 personnes / 62). Ce constat peut être dû au fait que les horaires des crèches ou garderies ne sont pas adaptés aux horaires de travail des périurbains. Les autres services semblent avoir des horaires d'ouverture adaptés.

Les services culturels ou sportifs et de santé présentent des horaires d'ouverture parfois « atypiques » puisqu'ils peuvent ouvrir en soirée (services sportifs), le week-end (services culturels) ou sur une amplitude horaire assez importante (services de la santé).

Figure n°9 : Les répondants pensent-ils avoir suffisamment de services à proximité de chez eux ?

Commune de résidence	Nombre de répondants dans la commune	Service de santé		Service administratif		Service petite enfance		Service sportif		Service culturel	
		Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Fismes	15	10	5	12	3	14	1	11	4	10	5
Saint-thierry	3	1	2	2	1	2	1	2	1	2	1
Muizon	13	11	2	11	2	12	1	11	2	10	3
Gueux	2	2	0	2	0	0	2	2	0	1	1
Crugny	2	2	0	1	1	2	0	1	1	1	1
Baslieux-les-Fismes	7	1	6	3	4	2	5	3	4	3	4
Romain	3	2	1	2	1	0	3	2	1	2	1
Faverolle-et-Coëmy	1	1	0	0	1	1	0	1	0	1	0
Prouilly	3	1	3	2	1	2	1	2	1	1	2
Pevy	3	1	2	1	2	2	1	2	1	2	1
Arcis-le-Ponsart	2	1	1	0	2	0	2	2	0	2	0
Hermonville	2	1	1	2	1	2	1	1	1	2	0
Merfy	1	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0
Breuil	1	1	0	0	1	1	0	0	1	1	0
Vandeuil	1	1	0	1	0	1	0	1	0	0	1
Jonchery-sur-Vesles	3	2	1	3	0	3	0	2	1	1	2

Les personnes les plus satisfaites résident dans des communes offrant de nombreux services et commerces (ex : Fismes).

Par ailleurs, la majorité des personnes interrogées sont informées des horaires d'ouverture des services grâce aux affichages sur les portes d'entrée du service en question ou sur internet.

➤ La perception des commerces par les répondants

Les personnes âgées et les jeunes :

A presque l'unanimité, le rythme de vie des étudiants et des retraités est en adéquation avec ceux des commerces. Seul un retraité pense que son rythme n'est pas en accord.

Ils considèrent ne pas avoir de difficultés à concilier leur rythme de vie avec des horaires d'ouverture, qu'ils trouvent adaptés à leur situation.

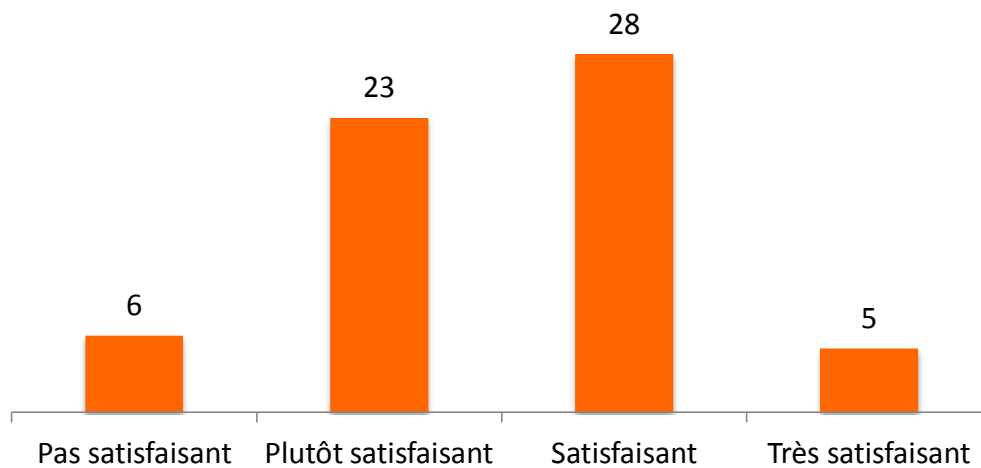
En terme méthodologique, notre enquête ne nous permet pas de nous renseigner sur la tranche d'âge des répondants mais plutôt sur le statut social puisque notre questionnaire considéré la réponse d'un ménage et non d'une personne. Cette limite relevée au questionnaire, serait à prendre en compte dans une autre enquête.

Les horaires d'ouverture des commerces ne sont pas en adéquation avec leur rythme de vie

Sur 62 personnes, seulement 7 personnes stipulent que les horaires des commerces ne sont pas en adéquation avec leur rythme de vie :

- 2 cadres et profession intellectuelle supérieure (santé, commerce)
- 3 employés (ADMR, restauration)
- 1 ouvrier (bâtiment)
- 1 retraité

Figure n°10 : La satisfaction des ménages sur les commerces à proximité de chez eux.



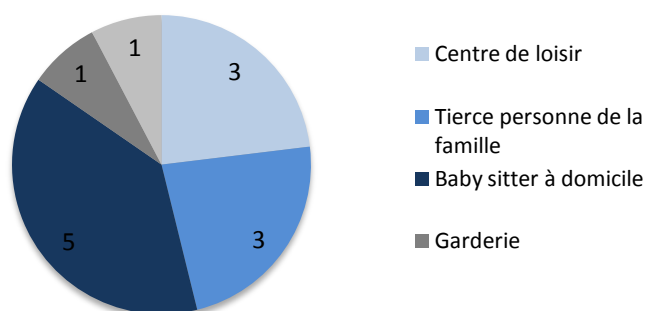
➤ Mode de garde utilisé par les répondants

La grande majorité des personnes qui font garder leur(s) enfant(s) disent facilement trouver un mode de garde. Dans plus de la moitié des cas, les parents font appel à une tierce personne, qu'elle soit de la famille ou qu'elle soit extérieure (baby-sitter) dans leur commune de résidence. Peu de personnes connaissent des expériences innovantes sur les modes de garde.

Sur 10 personnes, 2 déclarent ne pas trouver de mode de garde facilement.

On peut supposer que ce type de service est insuffisant sur le secteur d'étude. Si les pouvoirs publics s'emparent de cette question, cela pourrait être un facteur d'attractivité pour les communes périurbaines.

Figure n°11. Le mode de garde des enfants par les ménages (choix multiple)

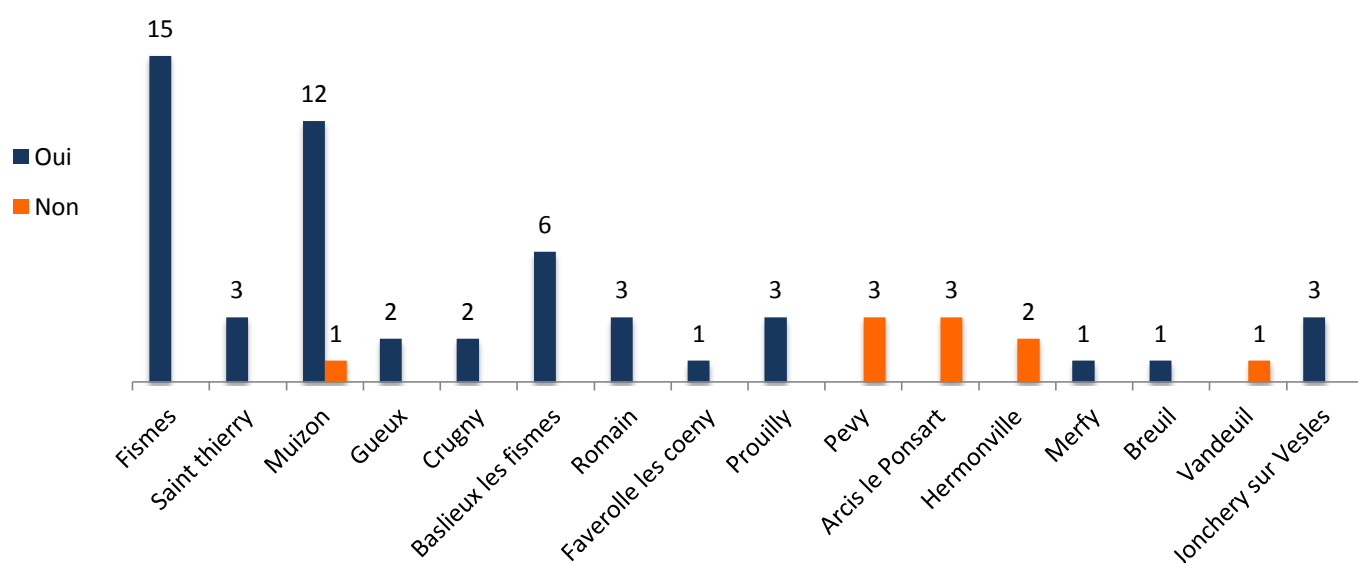


➤ La perception des commerces sur le territoire d'étude

Sur les 62 personnes interrogées, 7 pensent que les horaires des commerces ne sont pas en adéquation avec leur rythme de vie.

Les personnes insatisfaites sont les cadres et professions intellectuelles supérieures dans le secteur de la santé ou du commerce, des ADMR et deux employés dans le secteur de la restauration et du bâtiment.

Figure n°12 : Les commerces de proximité sont-ils suffisants dans les communes des répondants?



Les personnes satisfaites par l'offre de commerces de proximité sont en majorité les habitants de Fismes. Cette commune est un pôle d'équipements et de services intermédiaires. Pevy, Arcis le Ponsart et Hermonville sont des petites communes rurales disposant de peu de commerces de proximité, ce qui explique l'insatisfaction des habitants.

4. Comment les technologies peuvent faciliter le mode de vie des périurbains ?

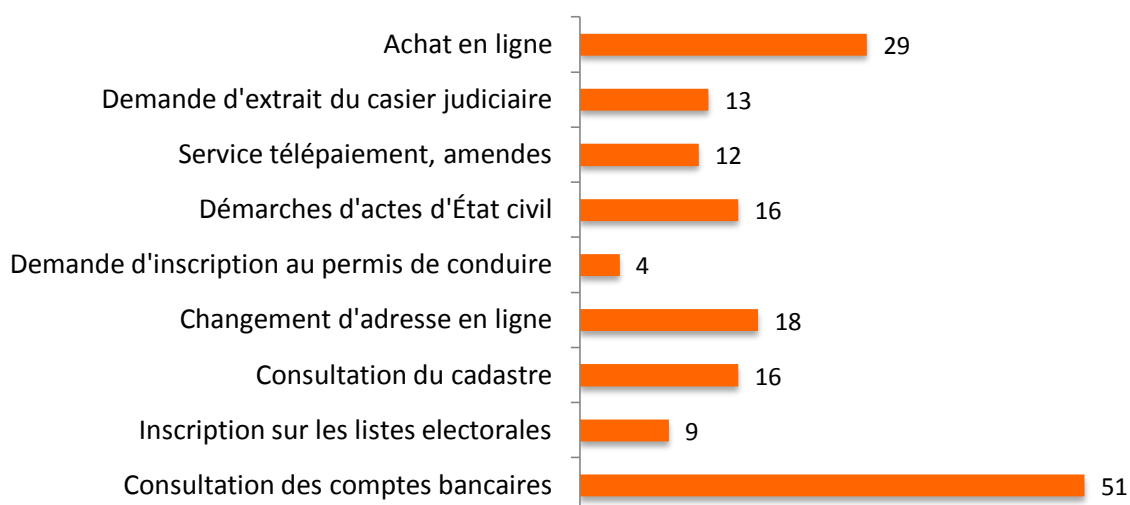
➤ L'utilisation d'Internet par les périurbains

Les démarches quotidiennes que l'on peut réaliser sur Internet facilitent le quotidien des ménages périurbains. Dans notre analyse, la question est abordée pour connaître la perception et le rapport que les personnes entretiennent avec ce type de technologie. Les personnes qui utilisent Internet pour effectuer diverses démarches représentent une part conséquente puisqu'elles sont 54 sur la totalité de l'échantillon. Ce constat illustre que la technologie est ancrée dans le rythme de vie des périurbains.

La question « Effectuez-vous des démarches sur Internet ? » est à choix multiple ce qui implique que le nombre total de réponse est supérieure à 62. Les résultats principaux sont :

- 51 personnes consultent leurs comptes bancaires
- 29 effectuent des achats en ligne
- 18 personnes effectuent des changements d'adresse en ligne

Figure n°13 : Les démarches effectuées sur internet par les répondants



Le graphique ci-dessus représente les principales démarches effectuées par les répondants. Cependant, certaines d'entre elles, tels que les achats en ligne, n'impliquent pas forcément un gain de temps, puisqu'il faut plusieurs jours pour recevoir un colis.

L'utilisation du Drive et le recours à la livraison à domicile

Peu de personnes effectuent leurs courses (drive, livraison à domicile) sur Internet, par exemple 15 sur 62 utilisent ce service pour faciliter leur quotidien. Sur 15 ménages, 6 ont deux ou trois enfants.

Figure n°14 : Quelles sont les catégories socioprofessionnelles qui effectuent ses courses sur internet ?

Courses sur internet par catégorie professionnelle	
Cadres et profession intellectuelle sup.	8
Employés	2
Artisans/ commerçants/ chef d'entreprise	2
Etudiant	1
Retraité	1
Agriculteur	1
Total	15

Les cadres sont les personnes qui utilisent le plus ce service puisqu'ils représentent 8 personnes sur 15, soit plus de la moitié. Les horaires souvent contraignants peuvent en partie expliquer cette majorité.

Aucun service de ce genre n'est présent sur le territoire d'étude sauf à Reims.

Exemple de drive (Carrefour)



5. La mobilité : La voiture est-elle le mode de déplacement privilégié des périurbains ?

L'hypothèse de départ suppose que la voiture est le mode de déplacement privilégié des périurbains.

Les communes périurbaines sont-elles desservies en transports en commun dans la zone d'étude ? Ces transports sont-ils adaptés aux rythmes journaliers des habitants ?

Selon l'Enquête Ménages Déplacements¹⁴, le fort taux de motorisation s'explique par la faiblesse de l'offre alternative à la voiture et par la représentation plus forte des ménages avec 2 actifs ou plus. Sur le territoire d'étude, la faible offre de transports en commun renforce l'usage de la voiture pour les déplacements quotidiens.

En effet, sur 62 personnes 55 possèdent une voiture. D'après l'INSEE, 90 à 95 % des périurbains ont une voiture sur le SCoT du Pays Rémois, confirmant la tendance des résultats de notre échantillon d'étude.

Cependant, l'automobile n'est pas le seul moyen utilisé par les habitants. La marche à pied ou le vélo représente une part importante dans les modes de déplacement. 13 personnes utilisent les transports en commun. Ces derniers ne sont pas seulement des bus mais également des trains de voyageurs ou des mini-bus (ex : Fimes).

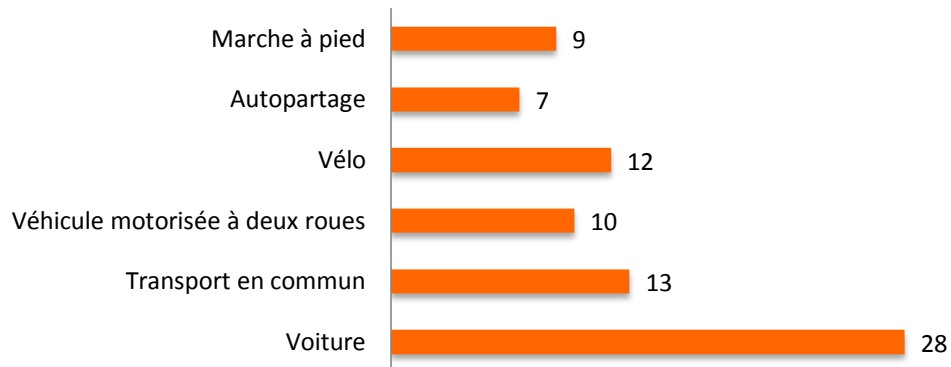
¹⁴ Agence d'urbanisme et de développement de la Région de Reims (AUDRR)

Enquêtes ménages déplacements – 1986/ 1996/ 2006

Document en partenariat avec Reims Métropole, Reims, AUDRR/ Reims Métropole, 2008, Non PAG

Cependant, le questionnaire ne permet ne nous renseigner sur la nature de ces déplacements (loisirs, travail), ou sur les flux domicile / travail, (le lieu de travail n'a pas été demandé aux répondants le questionnaire).

Figure n°15 : Quels autres modes de transport utilisent les répondants ?



Dans le secteur d'étude, seules les communes de Fismes, Muizon, Jonchery-sur-Vesle et Courlandon sont desservies par une gare TER, ce qui permet aux actifs travaillant sur Reims d'avoir une alternative à la voiture. 7 personnes utilisent quotidiennement le TER desservant la gare de Magneux / Courlandon pour aller travailler sur Reims.

Conclusion

Récapitulatif des contraintes rencontrées sur le secteur d'étude

Thématiques	Dysfonctionnements / contraintes
Mobilité	<ul style="list-style-type: none">➤ Dépendance de l'automobile.➤ Des trajets domicile / travail souvent longs.➤ Réseau de transport commun peu développé.➤ Les jeunes dépendent de leurs parents pour se déplacer.
Services publics	<ul style="list-style-type: none">➤ Les horaires des services administratifs ne sont pas adaptés aux rythmes de vie des périurbains.
Technologie	<ul style="list-style-type: none">➤ Faible utilisation des nouvelles technologies.➤ Difficulté d'accès aux technologies pour les personnes âgées.
Emploi	<ul style="list-style-type: none">➤ Peu de personnes ont des horaires flexibles ou des possibilités de travailler à distance.➤ Les cadres et professions intellectuelles supérieures ont le plus de difficultés à concilier leur temps de travail et leur vie personnelle.

Récapitulatif des points positifs rencontrés sur le secteur d'étude

Thématiques	Points positifs
Services publics	<ul style="list-style-type: none">➤ La majorité des habitants sont satisfaits des services petite enfance, culturels, sportifs et de santé.
Commerces	<ul style="list-style-type: none">➤ La majorité des personnes interrogées sont satisfaites des commerces (en termes d'offres et d'horaires).➤ Les commerçants s'adaptent au mode de vie des périurbains (ex : commerces ambulants).

IV/ Retour critique sur les questionnaires diffusés

1. Limites du questionnaire auprès des habitants

Après réalisation de l'enquête et analyse des questionnaires, plusieurs limites ont été décelées.

Seulement une partie du questionnaire a été administrée aux répondants (profil, commerces, services, mobilité) (cf. annexe1). Pour des contraintes de temps, la partie sur les « activités, loisirs et temps libre » n'a pas été ajoutée au questionnaire d'enquête, ce qui limite l'analyse. Il s'agit ici de faire un retour critique selon les différents thèmes abordés dans le questionnaire.

➤ Thématique : Profil

Au départ, le questionnaire d'enquête visait les ménages, ce qui explique que la question du sexe n'apparaît pas, de même que l'âge du répondant. Sans cette donnée, il est impossible de savoir quelle(s) tranche(s) d'âge rencontrent des difficultés d'accès aux services et commerces. Il aurait été intéressant de différencier plus facilement les jeunes et les personnes âgées.

De manière générale, le questionnaire porte à confusion pour les répondants car il contient à la fois des questions d'ordre personnel et d'autres qui concernent le ménage dans son intégralité.

➤ Thématique : Mobilité

- **Question 2 : « Quels autres moyens de transport utilisez-vous ? (transports en commun, vélo...) ».**

Cette question ne nous renseigne pas sur la nature des déplacements des répondants (loisirs, travail) mais uniquement sur les alternatives à la voiture. Il est intéressant de connaître la raison des déplacements de l'individu afin de mieux connaître son emploi du temps. Pour information, les transports en commun ne sont pas seulement des bus mais également des trains de voyageurs ou des mini-bus.

- **Question 3 : « Combien de temps en moyenne mettez-vous pour vous rendre à votre travail ? ».**

Le questionnaire permet de nous renseigner sur le temps de trajet domicile/travail. Néanmoins, nous ne connaissons pas sa destination, c'est-à-dire le lieu de travail. La question « Dans quelle commune travaillez-vous ? » peut être ajoutée. Cette donnée permet de définir les trajets quotidiens effectués par les habitants et ainsi localiser les polarités d'emplois les plus importantes dans le périurbain.

- **Question 4 : « Avez-vous connaissance des lignes de bus vous permettant d'accéder aux équipements publics (ex : mairie) ? »**

Il serait préférable de savoir également si les personnes interrogées utilisent ce mode de locomotion (Ex : Votre commune a-t-elle mise en place un réseau de bus ? Si oui, le pratiquez-vous ?).

- **Question 13 : « Si vous avez des enfants, trouvez-vous facilement un mode de garde ? » :**

Cette question cible les jeunes enfants. Afin d'être plus précis dans nos questions, nous pouvons mentionner les catégories d'enfants ciblées (Ex : « Si vous avez des jeunes enfants, trouvez-vous facilement un mode de garde ? »).

- **Question 17 : « Trouvez-vous suffisamment assez de commerces à proximité de chez-vous ? » :**

La notion de « proximité » est assez floue pour les répondants et peut prêter à confusion puisqu'une personne interrogée situait cette proximité à 10 – 15 min de chez elle en voiture.

L'ajout d'une référence temporelle (ex : Trouvez-vous suffisamment de commerces à proximité de chez-vous dans un rayon de moins de 10 minutes en voiture ?) permet de mieux orienter l'interrogé.

2. Limites du questionnaire auprès des commerçants :

- **Question 10 : D'une manière générale jugez-vous le commerce de votre commune :**
 - Plutôt dynamique
 - Plutôt peu dynamique

Dans cette question, beaucoup de personnes ont demandé des compléments d'information. Il est judicieux d'ajouter à la-question « Plutôt dynamique en termes de fréquentation » ou « Plutôt peu dynamique en termes de fréquentation ».

Quelques commerces se concertent afin de coordonner leurs horaires d'ouverture (ex : les deux boulangeries à Jonchery-sur-Vesle). Dans ce questionnaire, cette piste n'a pas été développée. Une question peut être donc être ajoutée: « Avez-vous une stratégie d'entente avec un ou des autre(s) commerces sur les horaires d'ouverture ? »

Enfin, connaître le nombre d'heures de travail des commerçants peut être une question à ajouter pour renforcer notre analyse : « Combien d'heure travaillez-vous en moyenne par semaine ? ».

3. Limites du questionnaire auprès des maires :

Les petites communes rurales ont des spécificités propres en termes de services et commerces (ex : commerces ambulants à Courlandon). Afin d'enrichir les analyses, il est préférable d'ajouter une partie sur les commerces ambulants et de spécifier la présence ou non de ce type commerce.

Commerces alimentaires ambulants :

1) Si votre commune est desservie par des tournées :

	Nombre	Nom et origine géographique des commerçants assurant les tournées	Fréquence de passage	Jour de passage	Horaires de passage
Commerces ambulants en alimentation générale ou épicerie					
Commerces ambulants en boulangerie ou dépôt de pains					
Commerces ambulants en boucherie ou charcuterie					
Commerces ambulants en poissonnerie					
Commerces ambulants primeur					
Autres commerces ambulants					

PISTES DE
REFLEXION
POUR LE FUTUR
SCOT RÉMOIS

6

Partie 6 : Pistes de réflexion pour le futur SCOT du Pays Rémois

Dans cette partie, les dispositifs existants sur le secteur d'étude seront présentés dans chaque thème (mobilité, technologies, services publics, services et commerces et emplois). De plus, certaines pistes de réflexion sur la prise en compte des temporalités pouvant être intégrées au futur Scot du Pays Rémois seront proposées. Les propositions présentées sont déclinées suivant différentes échelles, à savoir de l'échelle communale à l'échelle du Pays Rémois. Le choix se fera en fonction de la volonté et de l'engagement des acteurs publics. Les pistes de réflexion proposées varient en fonction de la taille des communes et des moyens disponibles (financiers et humains).

Le futur SCoT est axé sur quatre grandes thématiques :

- Le vivre ensemble
- La société des usages
- Habiter demain
- La consommation d'espace

Les différentes pistes de réflexion pourront être intégrées aux thématiques : « Vivre ensemble » et « Société des usages » puisque ce sont les parties les plus pertinentes pour intégrer les questions des temporalités.

I/ Les enjeux et propositions à intégrer au futur SCoT rémois

Proposition générale : création d'un bureau des temps

Afin de mieux appréhender la problématique du temps dans le rythme quotidien des habitants, il est nécessaire d'étudier les besoins et les difficultés de ces usagers. Ainsi, la première proposition concerne la mise en place d'un bureau des temps.

Un bureau des temps permet d'aider les services municipaux à s'adapter aux rythmes de la vie personnelle, familiale et professionnelle des usagers. Ces structures existent déjà dans les plus grandes villes telles que Paris et a tendance à se développer dans les plus petites communes. Un bureau des temps réalise des diagnostics, anime des concertations locales et formule des préconisations pour améliorer le quotidien des habitants.

La création de cette structure est primordiale afin de mieux connaître le rythme du milieu

périurbain et ainsi aider les services municipaux à s'adapter à la vie des habitants.

1. La mobilité

L'étude démontre que la quasi-totalité des habitants interrogés (55 personnes sur 62) possèdent une voiture et sont contraints par ce mode de déplacement.

Les jeunes ont des difficultés pour se déplacer. La principale offre de transport mise à leur disposition est le transport scolaire. Or, il existe également des besoins de déplacements pour accéder aux loisirs que les parents sont contraints d'assurer. En cas d'impossibilité de la part de ces derniers, la pratique de telles activités peut être exclue. On peut supposer que la demande des jeunes vers les pôles de loisirs, culturels et sportifs est importante.

Les personnes âgées et les PMR (Personnes à Mobilité Réduite) peuvent également avoir des difficultés de déplacement.

Les principaux enjeux de la mobilité sont de :

- **Développer des modes de transport alternatifs à la voiture et accessible à tous.**
- **Informers les PMR et les personnes âgées sur les modes de transport alternatifs à la voiture.**

Les expériences de transport existantes sur le territoire d'étude

Plusieurs démarches innovantes en termes de transport ont été recensées sur le territoire d'étude afin de faciliter le quotidien des périurbains.

Le site Vitici.fr Champagne-Ardenne regroupe tous les modes de transport accessibles sur le département de la Marne :

- **Les minis bus :**

- **Trans'Brie et Champagne est un dispositif de transport collectif souple et pratique pour les dessertes de secteurs ruraux.**



Cette offre de transport est complémentaire avec les transports existants (lignes régulières, covoiturage). Il est accessible à tous et permet de répondre à des besoins de déplacement variés (démarches administratives, formation, travail, courses, loisirs). Une réservation est obligatoire pour ce service, au plus tard la veille du déplacement. Grâce à un financement partagé des collectivités du Pays de Brie et Champagne et du Conseil général de la Marne, ce nouveau mode de transport est accessible à un prix raisonnable.

- **Mobulys est un transport public collectif à la demande desservant les communes du département de la Marne. Il est adapté aux personnes à mobilité réduite et aux personnes âgées.**

Ce service doit être réservé jusqu'à la veille du déplacement. Le tarif varie de 2 à 15 euros selon la destination.

- **La voiture :**

- **Le covoiturage**

Un réseau de covoiturage existe sur le territoire national. Ce système permet l'utilisation d'une même voiture par plusieurs personnes qui font régulièrement le même trajet.



- **Le train :**

- **Le transport de voyageur (Ter)**

Un axe TER relie les quatre communes d'étude (Muizon, Jonchery-sur-Vesle, Courlandon-Magneux et Fismes) à Reims.



Pistes de réflexion :

- **Développer le co-voiturage**

Bien que le covoiturage reste un des transports alternatifs les plus connus, il n'est pas évident de l'utiliser quotidiennement. En effet, il est difficile de faire coïncider des horaires de travail différents et des lieux de départ et d'arrivée multiples.

La fréquentation de la N31 pourrait être un axe favorable au développement de ce transport. En effet, l'emplacement de parkings à des endroits stratégiques pourrait sans doute encourager le développement du covoiturage.

Echelle communale :

- 1) Sensibiliser et informer la population sur l'offre de covoiturage par le biais de réunions d'informations mises en place dans les locaux de la mairie. Cette initiative inciterait les personnes les moins expérimentées à Internet à utiliser ce dispositif.
- 2) Créer des points de ramassage et parkings gratuits sur le territoire (exemple: Place publique de Muizon et à Fismes). L'idée serait d'installer des aires de covoiturage gratuites (panneaux signalétiques et places de parking réservées) dans des lieux stratégiques. Les communes placées le long de la N31 seront ciblées car elles sont le plus fréquentées (Muizon, Fismes, Jonchery sur Vesle). Ce système permet aux personnes ayant des difficultés à se déplacer (ne possédant pas de voiture) de devenir indépendantes.

Echelle du Scot :

L'objectif serait de développer un site internet de covoiturage par un prestataire à l'échelle du Pays Rémois. Ce site permettrait de centraliser toutes les demandes de trajet domicile/travail à une plus petite échelle que le site national covoiturage.fr. Ce dispositif a été développé dans le département de la Haute- Marne dans le Pays de Langres intitulé « Mobilité pour plus de liberté ». Les personnes effectuant des trajets similaires pourraient partager leurs trajets.

Volonté des acteurs locaux

- Favoriser l'aménagement de l'espace public afin d'inciter la marche à pied et l'usage du vélo.

Afin de mieux structurer les principales communes périurbaines et dans le cadre du développement durable, l'aménagement de cheminements piétonniers ou/et de bandes cyclables permettrait d'améliorer et de sécuriser les déplacements au sein des villages mais également entre les communes. L'aménagement des principales voiries inciterait les usagers à pratiquer le vélo en toute sécurité. Ces démarches œuvrent en faveur des modes de déplacement doux, alternatifs à la voiture.

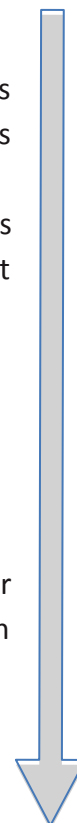
Echelle intercommunale :

- 1) Aménager l'espace public en créant des pistes cyclables (sécuriser les déplacements intra et inter communale). L'objectif est de mieux structurer les principales communes périurbaines et les liaisons entre les communes.
- 2) Les communes peuvent sensibiliser et informer la population sur les itinéraires praticables en vélo ou à pied, par le biais de publicité (disponible en mairie) et l'installation de panneaux informatifs.

Echelle du Pays Rémois :

- 1) Mettre en place des places de parkings protégées accessibles et gratuites pour tous. Ces aménagements pourraient inciter les habitants à utiliser leur vélo en toute sécurité.
- 2) Un système de partage de vélo adapté au périurbain pourrait être mis en place. L'idée est de pouvoir emprunter un vélo (en échange d'une contrepartie financière) dans une commune et de le déposer dans une autre commune située dans le SCoT.

Volonté des acteurs locaux



2. Les nouvelles technologies

Les technologies ont contribué fortement à améliorer le quotidien des personnes, que ce soit dans l'urbain ou dans le périurbain : Drive, Internet, livraison à domicile. L'étude démontre qu'une grande part des personnes interrogées utilise Internet pour effectuer des tâches quotidiennes (consultation de compte, achat en ligne, etc.).

Les principaux enjeux de la technologie sont de :

- **Faciliter le quotidien des PMR, des séniors vivant dans le périurbain en proposant des formations sur les nouvelles technologies (Internet).** Ces formations peuvent s'inscrire dans une optique d'échanges intergénérationnels, ce qui permettrait aux jeunes de la commune de faire partager leurs connaissances aux séniors.

Des formations à internet pour les séniors

Sur le territoire d'étude, l'association MJC à Fismes a mis en place des cours d'initiation à l'informatique et propose des formations à Internet.

Pistes de réflexion

L'objectif est de développer l'offre de formation pour les personnes exclues de l'utilisation des technologies comme certains séniors.

Avec une pédagogie adaptée, ils pourront s'approprier de nouveaux usages souvent réservés aux plus jeunes.

Echelle communale

Dans les communes périurbaines, multiplier les initiatives comme celle réalisée à Fismes en proposant aux associations de développer pour leurs membres des cours d'informatique afin de familiariser les moins initiés aux technologies.

Echelle intercommunale

Réaliser des formations pour sensibiliser les personnes les moins initiées aux technologies en mettant en réseau plusieurs communes. Ces formations peuvent se développer au sein de lieux équipés (ex : les écoles).

Volonté des acteurs locaux

Echelle du Pays Rémois

- 1) Mettre en place à l'échelle du SCoT Rémois des informations (ex : livret informatif) disponibles à toutes les catégories de personnes pour sensibiliser les périurbains sur les démarches possibles avec l'outil internet (drive, achat...).
- 2) Organiser une « journée du numérique » avec la mise en place d'ateliers pratiques pour faire découvrir aux périurbains qu'Internet peut faciliter leur quotidien. Une large catégorie de personnes doit être ciblée (jeunes, actifs, personnes âgées) afin de créer du lien social entre les différentes générations.

3. Les services publics

L'accès au service public dans le périurbain peut s'avérer difficile pour certaines populations, notamment celles ayant des horaires de travail contraignants et qui résident dans des petites communes. L'étude a démontré que, pour la majeure partie des répondants (32 personnes sur les 62), les horaires des services administratifs ne sont pas en adéquation avec leur rythme de vie.

Plusieurs enjeux découlent des services publics :

- **Améliorer l'accès des périurbains aux services administratifs**
- **Faciliter les procédures administratives (activités péri et extrascolaire) en regroupant en un lieu unique l'ensemble des services.**
- **Développer des modes de garde adaptés aux rythmes de vie des habitants en s'inspirant d'expériences innovantes sur les autres territoires.**

Des expériences innovantes en termes de services publics

Aucune initiative n'a été mise en place pour faciliter l'accès aux services publics au sein du territoire d'étude. Des communes ont fait l'expérience de plusieurs dispositifs innovants, comme l'exemple de la commune de Millau (département de l'Aveyron) où une maison d'assistantes maternelles (Mam) a vu le jour. Deux assistantes ont choisi de louer une maison où elles peuvent accueillir six enfants. Agréée par le conseil général et la mairie, cette structure innovante propose des plages horaires élargies aux parents (7 h 30 à 19 h) du lundi au vendredi. « Aménagé, avec un extérieur pour les beaux jours, tout ce qu'il faut de décoration, d'électroménager et de jouets à l'intérieur, agréé par le conseil général et la mairie, le Jardin des bambins, c'est comme à la maison, mais avec les avantages de la collectivité »¹⁵.

Pistes de réflexion

L'enquête effectuée auprès des périurbains du SCoT Rémois a révélé que certains services publics n'étaient pas en adéquation avec le rythme de vie des habitants (ex : services publics). Il est nécessaire de proposer des solutions afin que les habitants soient plus satisfaits de ces services.

¹⁵ « Millau : une structure innovante pour garder les enfants », Midi Libre, 20/02/2013.

➤ **Faciliter l'accès aux services administratifs**

- 1) Adapter les horaires d'ouverture des services administratifs (ex : mise en place d'une permanence le samedi matin).
- 2) Développer des services de guichet unique sur le territoire. Des réflexions sur l'emplacement (ex : bourg, village, ville moyenne) et le type de services (ex : mobile, fixe) sont essentielles.
- 3) Encourager la création de PIMMS (Points Informations Médiation Multi-Services) dans le périurbain, point d'accueil qui facilite l'accès aux services publics.

Un PIMMS remplit plusieurs objectifs tels que :

- Informer sur les produits et services des opérateurs de services publics (horaires des bus, qualité de l'eau, horaires d'ouverture des agences, des bibliothèques...).
- Conseiller sur la gestion du budget familial, pour maîtriser la consommation d'énergie...Accompagner toutes les démarches de la vie quotidienne.
- Offrir un accès à Internet et accompagner dans l'utilisation des services publics distants (via les TIC).
- Vendre des produits de base (timbres, tickets de transports en commun, billets de train...).

➤ **Développer les modes de garde pour les enfants**

Mettre en place une Mam (Maison d'Assistantes Maternelle) en collaboration avec la ville de Fismes.

La ville de Millau (département de l'Aveyron) a développé un concept où deux assistantes maternelles louent une maison pouvant accueillir 6 enfants. Les heures de garde sont élargies allant de 7 heures du matin à 19h30 le soir.

4. Commerces et services

L'offre de commerces et services est concentrée dans trois communes de l'aire d'étude : Jonchery-sur-Vesle, Muizon et Fismes. Peu de personnes sont réellement satisfaites des commerces dans les petites communes rurales (ex : Courlandon). Si plus de la moitié des réponses sont positives sur le nombre de commerces proches, beaucoup de réponses négatives viennent de ces « petites » communes.

Les principaux enjeux sont de :

- **Identifier les centralités des communes (lieux de rassemblement : gare, école) et mener une réflexion sur la stratégie d'implantation des commerces pour renforcer leur attractivité.**

Commerces et services

Même si la plupart des interrogés sont satisfaits des commerces présents à proximité de chez eux, des pistes de réflexion peuvent être mises en avant afin de valoriser les commerces dans le périurbain. L'objectif est d'identifier les centralités des communes (lieux de rassemblement : gare, école) et de mener une réflexion sur la stratégie d'implantation des commerces.

➤ Développer les commerces de proximité

- 1) Dans un premier temps il est nécessaire de réaliser une enquête de satisfaction auprès des habitants. Les communes doivent récolter les besoins et demandes de la population. Cette étape permet de mieux cibler les besoins prioritaires des habitants
- 2) Ensuite, il faut inciter et favoriser les commerces ambulants à se développer autour des centralités : avant l'implantation des commerces dans les communes, les possibilités de développement du commerce ambulant peuvent être expérimentées. Il sera nécessaire que les tournées passent par des lieux de centralités, de regroupement et de rassemblement (places, mairies, écoles).
- 3) Favoriser l'implantation de commerces multi-services dans les petites communes possédant peu de services. Ce type de commerces regroupant divers services permet aux commerçants de répondre aux besoins des habitants tout en se diversifiant. Par exemple, un commerçant peut suivre l'exemple de la petite supérette de quartier qui

permet aux habitants de faire des courses alimentaires, d'acheter des cigarettes/tabac et de la presse écrite.

- 4) La dernière étape est de favoriser l'implantation des services dans les petites communes rurales isolées. La mise en place de systèmes innovants tels que des distributeurs de pain ou d'alimentation générale permettrait d'améliorer le quotidien de vie des habitants. Ce système s'est notamment développé à Bezannes, près de Reims, mais également en Charente Maritime. L'objectif est de permettre aux habitants d'avoir accès plus facilement à un service qui n'est pas forcément développé dans toutes les communes du pays rémois.



Exemple de distributeur de pain

5. Emploi

Le travail représente une part de temps importante dans une journée que les périurbains ont souvent du mal à concilier avec leur temps personnel. Selon Marie Danjean¹⁶, des salariés de la Drôme lui ont confié « des vraies contraintes de temps, de vraies difficultés à organiser la journée, les enfants, le travail ». Des employeurs facilitent le quotidien de leur salarié par la mise en place d'horaires flexibles ou par la possibilité de travailler à distance.

Les principaux enjeux liés à l'emploi sont de :

- **Mettre en place des mesures facilitant le quotidien des actifs ayant un emploi. (flexibilité des horaires, possibilité de travailler à distance)**

Des expériences innovantes en faveur de l'emploi

Au niveau de la facilitation des horaires, certaines personnes habitant le périurbain et ayant répondu au questionnaire ont déclaré bénéficier d'horaires flexibles ou la possibilité de travailler à domicile.

Néanmoins, des communes périurbaines, à l'exemple du village de Charly (à 14km au sud de Lyon), ont mis en place un projet territorial innovant : un centre de travail partagé.

Ce projet regroupe plusieurs structures :

- Espace de télétravail dédié pour les salariés
- Espace de coworking pour les entrepreneurs locaux
- Permanence de partenaires (Pôle emploi, Maison de GrignyEPN, CNAV, associations)
- Événements (conférences, ateliers, formations, séminaires)
- Espace de restauration
- Centre de ressource sur le travail à distance et l'Accompagnement sur les nouvelles formes de travail (sur le modèle du centre de formation de Murat).

Pistes de réflexion

➤ **Informez les entreprises sur :**

- Les possibilités de travailler à distance.
- Les horaires flexibles
- Les services aux employés (crèches, pressing, aide aux formalités administratives) sur le lieu de travail.

¹⁶ Entretien téléphonique avec Marie Danjean, chargée de mission au sein de l'association AIDER, 16 avril 2013.

➤ **Mise en place d'un centre de télétravail**

La commune de Fismes pourrait mettre en place un centre de télétravail (comme l'exemple du village de Charly). Le télétravail permet à l'employé de travailler dans un autre endroit que son employeur, tout en étant lié à ce dernier. Le développement de cette technique de travail permettrait à l'employé d'avoir moins de trajet à effectuer pour se rendre au travail, ou alors travailler chez lui toute la semaine.

Bibliographie

Revues / Articles en ligne :

AIDER initiatives. « Les politiques temporelles appliquées en milieu rural et périurbain »

AIDER initiatives. « Fiche projet - Les politiques temporelles pour accompagner l'évolution des services à la population en milieu rural », 2012

Atelier M2 URB'EA- IATEUR. « Reims 2020, ville des proximités », 2012-2013.

Chambre de commerce et d'industrie d'Alençon. « Jours et horaires d'ouverture des commerces du centre ville d'Aigle », 2011

Centre d'analyse stratégique, « les nouvelles mobilités dans les territoires périurbains et ruraux », 2012.

Conseil de développement de la région rémoise, « Vision et stratégie pour Reims 2020 », 2009.

DEGENNE Alain et al. « Les usages du temps : cumuls d'activités et rythmes de vie », *Economie et statistique* [En ligne], 2002, n°352-353.

DODIER Rodolphe. « Temporalités périurbaines : des navettes pendulaires à la fluidité et au conflit », *Espace populations sociétés* [En ligne], 2007 (consulté le 1 février 2013).
Disponible à l'adresse : URL : /index2198.html

INSEE Flash Champagne Ardenne. « Le SCOT de la région rémoise – l'étalement urbain se poursuit au nord », 2006, n°71.
Disponible à l'adresse : www.insee.fr/champagne-ardenne

INSEE Pays de la Loire. « Bassins de vie 2012 en pays de la Loire : la difficile course à l'équipement du périurbain », 2012, n°112.
Disponible à l'adresse : www.insee.fr/pays-de-la-loire

GUILLEMOT Lionel et SOUMAGNE Jean. « Temporalités et services en milieu urbain : le cas d'Angers », *Espace populations sociétés* [En ligne], 2007 (consulté le 1 février 2013)
Disponible à l'adresse : URL : /index2153.html

Le bureau des temps de Paris, « Le bureau des temps de la ville de Paris : construire un dialogue social territorial ? », *émergence*.

Les conférences du SCOT :

- 31 janvier 2013 : INSEE (périurbanisation et mixité sociale / éloignement des populations) - Banzancourt
- 28 février 2013 : Jean VIARD – Taissy
- 28 mars 2013 : Martin VANIER – Gueux
- 25 avril 2013 : INSEE (périurbanisation et artificialisation des sols) – Fismes

Autres conférences :

Forum Urba :

- 14 février 2013 : Patrick NADEAU – « Design végétal et nouvelles formes d’habitat »
- 11 avril 2013 : Thierry PAQUOT - « L’urbanisme sensoriel »

Annexes :

Annexe 1 : questionnaire aux habitants

Questionnaire - habitants

N.B : Les questions écrites en noir ont été posées lors des enquêtes. Les questions écrites en bleu ont été rajoutées par la suite en prenant compte des limites décelées.

Madame, Monsieur,

Nous sommes un groupe d'étudiants en Master 2 à l'Institut d'Aménagement des Territoires d'Environnement et d'Urbanisme de Reims.

Dans le cadre d'un atelier sur les temporalités périurbaines commandité par le CD2R (Conseil de Développement de la Région Rémoise), nous réalisons une enquête afin de connaître le rythme de vie de la population de votre secteur.

Ce projet s'inscrit dans la continuité et la finalisation de notre projet d'études et votre réponse est primordiale.

Nous vous remercions de nous consacrer un peu de temps pour répondre à ce questionnaire. Temps estimé = 20 minutes.

I) Mobilité et accessibilité

1. Possédez-vous une voiture ?

- Oui Non

2. Quels autres modes de transport utilisez-vous ?

- Transport en commun
 Auto partage
 Véhicule motorisé à deux roues
 Vélo
 Autre

3. Vous effectuez vos déplacements :

	Travail	Loisirs
En voiture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Auto partage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Véhicule motorisé à deux roues	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vélo	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4. Combien de temps en moyenne mettez-vous pour vous rendre à votre travail ?

5. Dans quelle commune travaillez-vous ?

6. Votre commune a-t-elle mise en place un réseau de bus ?

Oui Non

Si oui, le pratiquez-vous ?

Oui Non

II) Les services

7. Pensez-vous avoir suffisamment de services publics à proximité de chez vous ?

- Services de santé Oui Non
Si non, pourquoi ?

- Services administratifs Oui Non
Si non, pourquoi ?

- Services petite enfance Oui Non
Si non, pourquoi ?

- Equipements sportifs Oui Non
Si non, pourquoi ?

- Equipements culturels Oui Non
Si non, pourquoi ?

- Je ne sais pas

Commentaires éventuels :

8. Pensez-vous être suffisamment informé sur les horaires d'ouverture des services publics ?

- Services de santé Oui Non
Si non, pourquoi?
- Services administratifs Oui Non
Si non, pourquoi ?
- Services petite enfance Oui Non
Si non, pourquoi?
- Equipements sportifs Oui Non
Si non, pourquoi ?
- Equipements culturels Oui Non
Si non, pourquoi ?
- Je ne sais pas

Commentaires éventuels :

9. Par quels moyens vous tenez-vous informé des horaires d'ouverture des services ?

- | | Services petite enfance | Services de santé | Services administratifs |
|-----------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| - Presse locale | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - Sites internet | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - Publicité | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - Bouche à oreille | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - Affichage sur la porte d'entrée | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - Je ne sais pas | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Commentaires éventuels :

10. Par quels moyens vous tenez-vous informé des horaires d'ouverture des équipements ?

	Equipements sportifs	Equipements culturels
- Presse locale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Sites internet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Publicité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Bouche à oreille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Affichage sur la porte d'entrée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Je ne sais pas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires éventuels :

11. Les horaires d'ouverture des services publics sont-ils en adéquation avec votre rythme de vie ?

- Services de santé Oui Non
Si non, pourquoi ?
- Services administratifs Oui Non
Si non, pourquoi ?
- Services petite enfance Oui Non
Si non, pourquoi ?
- Equipements sportifs Oui Non
Si non, pourquoi ?
- Equipements culturels Oui Non
Si non, pourquoi ?

12. Vous servez-vous d'internet pour effectuer vos démarches quotidiennes ?

- Oui Non

Si oui, pour quelles démarches ?

- Téléservices
 - Changement d'adresse en ligne
 - Demande d'acte d'état civil (naissance, mariage, décès)
 - Demande d'extrait du casier judiciaire
 - Déclaration en ligne des revenus
 - Services de télépaiement des amendes
 - Autres :
Lesquelles :
- Téléformulaires
 - Demande d'inscription sur les listes électorales
 - Demande de permis de conduire
 - Autres
Lesquelles :

- Inscriptions en ligne
- Aux crèches municipales Garderies périscolaires
- Assistantes maternelles agréées
- Listes électorales

Divers

- Consultation de compte (banque)
 - Achat en ligne
 - Consultation du plan cadastral
 - Autres
- Lesquelles :

Commentaires éventuels :

13. Si vous avez des jeunes enfants, trouvez-vous facilement un mode de garde ?

- Oui Non

13.1 Si oui, quel mode de garde utilisez-vous ?

- Crèche / halte garderie
- Par une tierce personne de la famille
- Baby-sitters à domicile / nounou
- Centre de loisirs
- Autres :

13.2 Où faites-vous garder vos enfants ?

- Dans votre commune de résidence
- Reims
- Dans une commune alentours
- Laquelle :
- Autres

14. Si vous avez des enfants, pensez-vous que les horaires d'ouverture des crèches et/ou des garderies sont adaptés ?

Oui Non

Si non, pourquoi ?

15. Avez-vous connaissance d'expériences innovantes sur votre commune concernant :

1. La gestion des gardes d'enfants ?

Oui Non

2. Si oui, lesquelles ?

16. Si vous êtes employé ou salarié, votre employeur facilite-t-il votre rythme journalier par :

- Garderie pour les enfants
- Horaires flexibles
- Possibilité de travailler à distance
- Plan de déplacement inter-entreprise
- Autres
- Je ne sais pas

III) Les commerces

17. Trouvez-vous suffisamment de commerces (boulangerie, supérette) à proximité de chez vous dans un rayon de moins de 10 minutes en voiture ?

- Oui Non

18. Etes-vous satisfait des commerces présents à proximité de chez vous ?

- Pas satisfaisant Plutôt satisfaisant Satisfaisant Très satisfaisant

19. Pensez-vous être suffisamment informé sur les horaires d'ouverture des commerces ?

- Oui Non

Si oui, par quels moyens ?

- Presse locale
 Sites internet
 Publicité
 Bouche à oreille
 Affichage sur la porte d'entrée
 Je ne sais pas

20. Les horaires d'ouverture des commerces sont-ils en adéquation avec votre rythme de vie ?

- Oui Non

Si non, pourquoi ?

21. Où faites-vous vos courses alimentaires en général ?

- Commune de résidence
 Reims
 Internet
 Autres
 Pas d'avis
 Communes alentours

Lesquelles :

22. Effectuez-vous vos courses alimentaires sur internet ?

- Oui Non

Si oui, comment ?

- Livraison à domicile
 Drive ¹⁷
 Autres :

IV) Activités, Loisirs et temps libre

23. Combien de personnes dans votre foyer pratiquent une activité récréative ?

- 1 personne
 2 personnes
 3 personnes
 4 personnes
 5 personnes
 Autres

Combien :

24. Pratiquez-vous une activité récréative régulière ?

- Oui Non

22.1 Si oui, à quel moment votre foyer pratique une activité récréative régulière dans la semaine ?

	Pers. 1	Pers. 2	Pers. 3	Pers. 4	Pers. 5
- Le mercredi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Autres jours de la semaine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Le samedi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Le dimanche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

¹⁷ Drive : le client commande sur Internet et va chercher ses colis soit sur un site mitoyen de la grande surface, soit dans un entrepôt indépendant. Une fois la voiture garée, pas besoin de mettre pied à terre, un employé dépose la commande dans le coffre. Un nouveau service inspiré des Mc Donald's Drive.

22.2 Si non, pour quelles raisons ?

	Pers. 1	Pers. 2	Pers. 3	Pers. 4	Pers. 5
- Manque de temps	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Pas d'activités présentes aux alentours	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- N'est pas intéressé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Je ne sais pas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

22.3 De quels types d'activités s'agit-il ?

	Pers. 1	Pers. 2	Pers. 3	Pers. 4	Pers. 5
- Activité sportive extérieur (football, athlétisme...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Activité sportive intérieur (danse, handball...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Pratique de la Musique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Investissement dans une association	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- pratique du théâtre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Je ne sais pas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

22.4 Comment votre famille se rend à ces activités :

	Pers. 1	Pers. 2	Pers. 3	Pers. 4	Pers. 5
- En voiture, par ses propres moyens	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Accompagné par quelqu'un faisait partie de mon foyer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Accompagné par quelqu'un extérieur à mon foyer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- En bus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- En vélo/ à pied	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

22.5 Ces activités sont pratiquées :

	Pers. 1	Pers. 2	Pers. 3	Pers. 4	Pers. 5
- Au sein de votre commune	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Reims	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Pas de réponse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

22.6 Combien de temps en moyenne mettez-vous pour vous y rendre ?

- Personne 1 :
- Personne 2 :
- Personne 3 :
- Personne 4 :
- Personne 5 :

Commentaires éventuels :

25. Pratiquez-vous ponctuellement des activités de loisirs ?

- Oui Non

Si oui, lesquelles? Ces activités sont pratiquées :

	Au sein de votre commune	Reims	Autres
<input type="checkbox"/> Visite de musée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Pièce de théâtre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Concert	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Opéra	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Festival	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Parc d'attraction	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Précisez :

26. Si vous ne pratiquez aucune activité, qu'est ce qui vous en empêche ?

- Travail
- Les enfants
- Le coût
- L'éloignement/la distance
- Autres :

V) Profil général

27. Quelle est votre situation familiale ?

- En couple
- Mariée
- Célibataire
- Divorcée
- Pacsé
- Veuf

28. Quel est votre âge :

- Entre 0 et 18 ans
- Entre 18 et 25 ans
- Entre 25 et 40 ans
- Entre 40 et 59 ans
- Entre 59 et 70 ans
- Plus de 70 ans

29. Combien de personnes vivent dans votre foyer ?

30. Avez-vous des enfants ?

- Oui Non

29.1 Si oui, combien ?

29.2 Quel est le cycle scolaire de vos enfants ?

	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3
- Maternelle / Primaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Collège / Lycée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Etudes supérieures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

31. Quelle est votre commune de résidence ?

32. Depuis combien de temps y vivez-vous ?

- Moins de 6 mois
- Entre 6 mois et 2 ans
- Entre 2 ans et 5 ans
- Entre 5 ans et 10 ans
- Entre 10 et 20 ans
- < à 20 ans
- Depuis toujours

33. Dans quelle commune viviez-vous auparavant (préciser département et commune) ?

34. Quelle est votre situation professionnelle ?

- Agriculteur/ Exploitant
- Artisan/ Commerçant/ Chef d'entreprise
- Cadre et profession intellectuelle supérieur
- Profession intermédiaire
- Employé
- Etudiant
- Ouvrier
- Retraité
- Sans activité
- Autres

35. Dans quel secteur d'activité travaillez-vous ?

- Agriculture
- Bâtiment
- Restauration
- Enseignement
- Industrie
- Commerce
- Transport
- Information / Communication
- Activités financières et d'assurance
- Santé
- Profession libérale
- Autres

4. Si vous n'êtes pas ouvert le dimanche après-midi, seriez-vous prêt à ouvrir?

Oui Non

Si non, pourquoi :

5. Si vous n'êtes pas ouvert le lundi matin, seriez-vous prêt à ouvrir?

Oui Non

Si non, pourquoi :

6. Si vous n'êtes pas ouvert le lundi après-midi, seriez-vous prêt à ouvrir?

Oui Non

Si non, pourquoi :

7. Votre commerce est-il fermé durant certaines périodes de l'année?

Si oui, lesquelles?

8. Modifiez-vous vos horaires ou jours d'ouverture durant certaines périodes de l'année?

Si oui, pouvez-vous nous dire durant quelles périodes et quels sont alors vos horaires d'ouverture?

Période(s):

Jours et horaires:

- Lundi :	- Vendredi :
- Mardi :	- Samedi :
- Mercredi :	- Dimanche :
- Jeudi :	

9. Vos horaires d'ouverture sont accessibles :

Sur votre porte d'entrée

Sur internet

Autres

10. D'une manière générale jugez-vous le commerce de votre commune :

Plutôt dynamique en termes de fréquentation

Plutôt peu dynamique en termes de fréquentation

Pour quelle(s) raison(s) :

11. Combien d'heure travaillez-vous en moyenne par semaine ?

12. Avez-vous une stratégie d'entente avec un ou des autre(s) commerces sur les horaires d'ouverture ?

Oui Non

13. Votre commerce a t-il toujours été installé dans cette commune ?

Oui Non

Si non, depuis combien de temps et pourquoi vous êtes-vous installé dans cette commune?

14. Avez-vous des suggestions et / ou commentaires ?

Merci d'avoir répondu à ce questionnaire

Annexe 3 : questionnaire aux maires

Questionnaire - mairies (Maires / adjoints/ directeur des services techniques)

N.B : Les questions écrites en noir ont été posées lors des enquêtes. Les questions écrites en bleu ont été rajoutées par la suite en prenant compte des limites décelées

Madame, Monsieur,

Nous sommes un groupe d'étudiants en Master 2 à l'Institut d'Aménagement des Territoires d'Environnement et d'Urbanisme de Reims.

Dans le cadre d'un atelier sur les temporalités périurbaines commandité par le CD2R (Conseil de Développement de la Région Rémoise), nous réalisons une enquête afin de connaître le rythme de vie de la population de votre secteur.

Ce projet s'inscrit dans la continuité et la finalisation de notre projet d'études.

Informations générales

Nom de la commune :

Coordonnées de la personne qui répond :

Téléphone :

Email :

Les horaires des mairies et services techniques

1. Quels sont les horaires d'ouverture des services municipaux (mairies, services techniques) ?

2. A votre connaissance, est-ce que ces horaires sont adaptés aux rythmes de vie de vos habitants ?

Les rythmes des marchés

3. Quels sont les horaires (jours et heures) des marchés dans votre commune ?

4. Ces horaires sont-ils jugés satisfaisants ?

5. Existe t-il des demandes spécifiques de la part de la population locale en ce qui concerne les jours ou horaires de ces marchés ?

Si oui, envisagez-vous de modifier ces horaires en fonction de la demande de vos habitants ou des commerçants ambulants ?

Commerces alimentaires ambulants

6. Si votre commune est desservie par des tournées complétez le tableau ci-dessous :

	Nombre	Nom et origine géographique des commerçants assurant les tournées	Fréquence de passage	Jour de passage	Horaires de passage
Commerces ambulants en alimentation générale ou épicerie					
Commerces ambulants en boulangerie ou dépôt de pains					
Commerces ambulants en boucherie ou charcuterie					
Commerces ambulants en poissonnerie					
Commerces ambulants primeur					
Autres commerces ambulants					

Les rythmes des transports et des déplacements

7. Quelle est l'offre de transport en commun dans votre commune ?

8. Existe-t-il des heures où les conditions de circulation sont particulièrement difficiles ?

Si oui, pensez-vous que l'amélioration des horaires suffirait à adapter l'offre de transport aux usagers ?

Le rythme de l'école

9. Votre commune possède-t-elle une ou plusieurs écoles ?

8.1 Si oui, de quels types (maternelle, primaire, ...) et combien d'élèves accueille-t-elle ?

8.2 Si non, où sont majoritairement scolarisés les enfants résidant dans votre commune ?

10. Votre école est-elle ouverte hors temps scolaire pour d'autres activités ? Si oui, lesquelles ?

Le rythme des cantines et des garderies extra-scolaires

11. Existe-t-il des garderies au sein de votre commune ?

Si oui, y a-t-il des demandes particulières concernant les horaires d'ouverture ?

12. Existe t-il des cantines au sein de votre commune ?

Si oui, quand sont-elles ouvertes ?

13. Est-ce que les horaires d'ouverture sont adaptés aux demandes des habitants ?

Les rythmes des activités extra-scolaires

14. Votre commune propose t-elle des activités extra-scolaires ?

13.1 Si oui, lesquelles ?

13.2 De manière générale, à quelle heure sont proposées ces activités ?

15. Existe t-il des demandes spécifiques des habitants à ce sujet (création de nouvelles activités, etc...) ?

Les rythmes des services de loisirs (culturels et sportifs)

16. Votre commune propose t-elle des activités de loisirs (culturels ou/et sportifs) ?

16.1 Si oui, quelles sont les horaires ?

16.2 Avez-vous eu des recommandations par les habitants sur ce sujet ?

17. Existe t-il des demandes spécifiques de la part de la population locale en ce qui concerne les jours ou horaires de ces activités ?

18. Existe t-il des lieux ou équipements de loisirs inoccupés à certaines heures ?

Si oui, serait-il possible d'envisager d'autres activités dans ces lieux ?

Les rythmes des personnes âgées

19. Votre commune propose-t-elle des services à destination des personnes âgées pour faciliter leur quotidien ?

20. Si votre commune possède un établissement d'accueil pour les personnes âgées, comment sont gérés certains horaires « spécifiques » (week-ends, soirées, vacances) ?

21. Votre commune propose t-elle un réseau de transport de bus pour cette tranche d'âge ?

22. Les personnes âgées ont-elles des demandes spécifiques en termes de transport ?

Les rythmes des personnes à mobilité réduite

23. Votre commune propose-t-elle des services à destination des personnes à mobilité réduite pour faciliter leur quotidien ?

24. Votre commune propose t-elle un réseau de transport de bus pour cette tranche d'âge ?

25. Les personnes à mobilité réduite ont-elles des demandes spécifiques en termes de transport ?

Temps, entreprises et territoires

26. Existe t-il des entreprises sur votre commune ayant développé un plan de déplacements pour leurs salariés ?

27. Existe t-il des entreprises sur votre commune qui ont mis en place des services spécifiques aux salariés (garde d'enfants, services divers,..)

28. Est-ce que votre commune fonctionne par un service de guichet unique ?
Si oui, quel est leur fonctionnement ?

29. Avez-vous des demandes spécifiques des habitants concernant les horaires d'ouverture des administrations (poste, impôts, sécurité sociale,..) ?

Si oui, de quelles réclamations s'agit-il ?

Concertation avec la population et les élus

30. Sur la question des rythmes, avez vous engagé sous une forme ou une autre, un débat avec la population ?

31. Avez-vous du personnel chargé de travailler sur le sujet des temporalités (horaires, rythmes, etc..) ?

Avez-vous d'autres propositions, remarques, idées ou réflexions à nous faire sur « les questions de temps » ?

Annexe 4 : Grille d'entretien

Grille d'entretien auprès des habitants des quatre communes d'étude

Temps estimé = 8 minutes

La réalisation de cette grille d'entretien semi-directive vient compléter les informations que les étudiants ont obtenu par l'intermédiaire du questionnaire diffusé sur le réseau social « Facebook » et au sein des associations.

Cette grille d'entretien sera posée lors des enquêtes de terrain sur les 4 communes d'étude (Jonchery-sur-Vesle, Muizon, Fismes et Courlandon) à la suite du questionnaire. Toutes les catégories sociales d'habitants sont ciblées, ce qui permettra d'avoir un panel représentatif de l'ensemble des communes d'étude.

L'objectif général de cette grille est d'obtenir le ressenti et l'opinion des habitants sur leurs rythmes et leurs modes de vie périurbaine. Poser des questions en face à face permet d'avoir l'avis et l'opinion de l'interrogé ce qui permet d'avoir des réponses plus qualitatives que le questionnaire.

Ces entretiens semi-directifs sont composés de trois thématiques : **le temps, les pratiques et les usages et l'amélioration du quotidien.**

Des questions relatives aux temps sont essentielles puisque l'étude porte sur les temporalités et ces données sont utiles pour comprendre le rythme de vie des habitants.

La partie « pratiques et les usages » permet de nous renseigner sur le choix et la fréquentation des services et des commerces par les habitants.

Enfin, la troisième partie « Amélioration du quotidien », nous informe sur ce que les habitants souhaiteraient avoir près de chez eux, ce qui permettraient d'améliorer leur quotidien.

Thématiques	Questions
<p data-bbox="280 371 368 405">Temps</p> <p data-bbox="212 600 363 667"><i>Si nouveaux résidents :</i></p> <p data-bbox="212 748 347 815"><i>Si anciens résidents</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="491 371 1410 443">- En semaine, pouvez-vous me raconter les étapes d'une journée ordinaire ? (même question pour le weekend) <li data-bbox="491 450 1410 483">- Pensez-vous avoir assez de temps pour vous dans une journée ? <li data-bbox="491 490 1410 562">- L'utilisation quotidienne de la voiture vous apparaît-il comme une contrainte dans votre vie (perte de temps) ? <li data-bbox="491 607 1410 719">- Avez-vous adapté votre mode de vie en venant vivre dans le milieu périurbain (contraintes, avantages, accélération du rythme de vie) ? <li data-bbox="491 763 1410 835">- Au fil des années, avez-vous modifié votre rythme de vie ? (avec le départ des enfants, changement d'emploi)
<p data-bbox="244 920 408 987">Pratiques et usages</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="491 920 1410 1032">- Pourquoi avez-vous choisi de vous installer dans cette commune ? Est ce dû à l'environnement proposé dans le périurbain ? A l'offre de logement plus attractive ? <li data-bbox="491 1055 1410 1211">- Fréquentez-vous régulièrement les services et commerces présents près de chez vous ? Où sont-ils situés ? Quels types de commerces fréquentez-vous ? Pourquoi choisissez-vous d'aller là plutôt qu'ailleurs ? <li data-bbox="491 1234 1410 1305">- Quelle est votre opinion sur l'offre de services et commerces près de chez vous ? (suffisante, insuffisante) Où sont-ils situés ?
<p data-bbox="217 1391 435 1458">Amélioration du quotidien</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="491 1391 1410 1462">- Les activités / animations, proposées près de chez vous sont-elles suffisantes selon vous ? <li data-bbox="491 1485 1410 1597">- Quelles innovations aimeriez-vous voir sur le territoire intercommunal pour améliorer votre cadre de vie ? (espaces publics, services, commerces) <li data-bbox="491 1619 1410 1653">- Qu'aimeriez-vous simplifier dans votre organisation quotidienne ?

Annexe 5 : Liste des illustrations

Partie 3 : Exemple d'application de la méthodologie : le secteur Nord Ouest du SCOT Rémois

Figure 1 : périmètre d'étude su SCOT	p.20
Figure 2 : Situation des quatre communes d'étude	p.21
Figure 3 : Pôles de services et d'équipements et leur bassin d'accessibilité	p.25

Partie 5 : Résultats des enquêtes

Figure n°1 : Commune de résidence des répondants	p.43
Figure n°2 : Catégorie socioprofessionnelle des répondants	p.44
Figure n°3 : Situation familiale des répondants	p.45
Figure n°4 : Nombre d'enfants des répondants	p.45
Figure n°5 : Année d'ancienneté des répondants dans leur commune de résidence	p. 46
Figure n°6 : Les entreprises facilitent-ils le quotidien des répondants ?	p.47
Figure n°7 : Les administrations publiques présentes sur le secteur d'études	p.49
Figure n°8 : Les horaires des services publics sont-ils en adéquation avec le rythme de vie des répondants ?	p.50
Figure n°9 : Les répondants pensent-ils avoir suffisamment de services à proximité de chez eux ?	p.51
Figure n°10 : La satisfaction des ménages sur les commerces à proximité de chez eux.	p.52
Figure n°11. Le mode de garde des enfants par les ménages	p.53
Figure n°12 : Les commerces de proximité sont-ils suffisants dans les communes des répondants?	P.54
Figure n°13 : Les démarches effectuées sur internet par les répondants	p.55
Figure n°14 : Quelles sont les catégories socioprofessionnelles qui effectuent ses courses sur internet ?	p.55
Figure n°15 : Quels autres modes de transport utilisent les répondants ?	p.57

Annexe 6 : Retranscription des entretiens semi-directifs avec les habitants

➤ Entretien avec une habitante de Fismes.

Profil : retraitée, 3 enfants

Age : environ 70 ans

Pensez-vous avoir assez de temps pour vous dans une journée ? Oui

L'utilisation quotidienne de la voiture vous apparaît-il comme une contrainte dans votre vie (perte de temps) ?

Elle ne possède pas de voiture. Femme au foyer, cette veuve n'a jamais travaillé.

Au fil des années, avez-vous modifié votre rythme de vie ? (avec le départ des enfants, changement d'emploi)

Depuis le départ de ses enfants, cette dame a davantage de temps libre pour elle.

Pourquoi avez-vous choisi de vous installer dans cette commune ? Est ce dû à l'environnement proposé dans le périurbain ? A l'offre de logement plus attractive ?

Cette personne a toujours vécu dans cette commune.

Fréquentez-vous régulièrement les services et commerces présents près de chez vous ? Où sont-ils situés ? Quels types de commerces fréquentez-vous ? Pourquoi choisissez-vous d'aller là plutôt qu'ailleurs ?

Cette personne fréquente les petits commerces à proximité de chez elle (boulangerie, boucherie). Pour les courses dans les supermarchés ce sont ses enfants ou occasionnellement ces petits enfants qui l'emmènent en voiture.

Quelle est votre opinion sur l'offre de services et commerces près de chez vous ? (Suffisante, insuffisante)

Selon elle, l'offre de services et commerces est suffisante sur Fismes.

Les activités / animations, proposées près de chez vous sont-elles suffisantes selon vous ?

Oui les activités et animations sont suffisantes sur Fismes.

➤ **Entretien avec un habitant de Jonchery-sur-Vesle**

Profil : Actif, travaillant dans un hypermarché

Age : environ 50 ans

Pensez-vous avoir assez de temps pour vous dans une journée ?

Non, je travaille dans un hypermarché à Reims

Pouvez-vous me raconter une journée ordinaire ?

Je passe plus de temps à mon boulot qu'à faire autre chose

Quel est votre ressenti par rapport à la voiture (est-ce une perte de temps ?) ?

Je suis dépendant de la voiture, car je n'ai pas d'horaire fixe. Je peux commencer le matin vers 8h-8h30, et le soir je peux rentrer vers 20h30.

J'ai choisi d'habiter à Jonchery, car à Reims, c'est trop cher, et puis moi je suis nés à la campagne, je voulais vivre à la campagne.

Avez-vous adapté votre mode de vie en venant vivre dans le milieu périurbain (contraintes, avantages, accélération du rythme de vie) ?

Complètement, ca n'a rien à voir, il y a plus de temps de trajet, mais ca ne me dérange pas. Exceptionnellement aujourd'hui j'ai pris ma voiture pour aller chercher le pain, mais sinon je viens à pied, tranquillement, ca me fait une petite balade.

Vos courses, vous les faites ou généralement ?

Comme je travaille dans un hypermarché, je les fais sur mon lieu de travail à Reims.

Quelle est votre opinion sur l'offre de services et commerces dans votre commune ? (suffisante, insuffisante ?)

Ici, à Jonchery, c'est bien, il y a ce qu'il faut, quand je suis en vacances, je ne vais pas sur Reims.

Etes vous satisfait des services présents sur votre commune (Poste, Mairie) ?

Oui, je n'ai rien à dire là-dessus, la Mairie est ouverte le samedi matin

Pratiquez-vous régulièrement les services et commerces présents dans votre commune de résidence ?

Oui

Les activités proposées par votre commune sont-elles suffisantes selon vous ?

Il y avait plus de choses avant, mais ici, c'est un village un peu dortoir, le comité des fêtes, je l'ai bien connu, car j'en ai fait parti, par contre pour faire bouger les gens ici, y'a pas grand chose

Avez-vous des suggestions pour améliorer votre cadre de vie ? (espaces publics, services, commerces) ?

C'est en plein renouveau, depuis 2-3 ans, ils ont fait pas mal de chose, c'est bien ce qu'il font, on peut pas tout faire du jour au lendemain, car ca a un coût.

Ils vont faire un nouveau lotissement dans le centre de Jonchery, il y aura une structure pour les personnes âgées. Ca sera une petite maison de retraite

Ca fait combien de temps que vous habitez ici ?

Ca fait 16 ans, avant j'habitais à Reims dans un HLM, j'ai quitté la ville pour le cadre de vie

➤ **Entretien avec un habitant de Jonchery-sur-Vesle**

Profil : commerçant

Age : environ 40 ans

Pensez-vous avoir assez de temps pour vous dans une journée ?

Non, je suis le gérant d'un restaurant avec 2 employés.

Quel est votre ressenti par rapport à la voiture (est-ce une perte de temps ?) ?

Habitant à la campagne je suis dépendant de la voiture.

Avez-vous adapté votre mode de vie en venant vivre dans le milieu périurbain (contraintes, avantages, accélération du rythme de vie) ?

Oui, habiter en ville et à la campagne ce n'est pas la même chose. Mais c'est beaucoup plus calme ici.

Vos courses, vous les faites ou généralement ?

Ma femme travaille à Reims et fait les courses en même temps le midi durant sa pause déjeuner.

Mais de temps en temps nous faisons nos courses à Jonchery.

Quelle est votre opinion sur l'offre de services et commerces dans votre commune ? (suffisante, insuffisante ?)

Etant donné la taille de la commune, l'offre de services et commerces est suffisante selon moi.

Les activités proposées par votre commune sont-elles suffisantes selon vous ?

Je pense que les activités sont insuffisantes sur Jonchery. Ça ne bouge pas trop.

Avez-vous des suggestions pour améliorer votre cadre de vie ? (espaces publics, services, commerces) ?

Je ne sais pas.

Ca fait combien de temps que vous habitez ici ?

Ça fait 7 ans que j'habite dans la commune, auparavant nous habitions à Reims.

Lorsque notre famille c'est agrandi nous voulions avoir un plus grand terrain et plus d'espace pour les enfants. Jonchery était à proximité de Reims, c'était l'idéal pour nous.

➤ **Entretien avec une habitante de Faverolles-et-Coëmy (commune à proximité de Jonchery-sur-vesle)**

Profil : Employé dans le domaine de la santé

Age : environ 35 -40 ans

Pensez-vous avoir assez de temps pour vous dans une journée ?

Non car j'ai des horaires de travail assez contraignants.

Pouvez-vous me raconter une journée ordinaire ?

Je commence mon travail à 7h30 et je finis à 20h / 20h30. J'ai deux enfants, en rentrant je passe un peu de temps avec eux lorsqu'ils ne sont pas couchés, je m'occupe de faire les repas du lendemain ou les lessives... ça dépend de mon état de fatigue, mais mon mari m'épaule beaucoup dans les tâches du quotidien.

Quel est votre ressenti par rapport à la voiture (est-ce une perte de temps) ?

Je n'ai pas de voiture, je me déplace en scooter, je mets 30 minutes pour me rendre sur mon lieu de travail.

Vos courses, vous les faites ou généralement ?

Je fais mes courses à Reims ou à Jonchery-sur-Vesle

Les activités proposées par votre commune sont-elles suffisantes selon vous ?

Non c'est un peu une commune dortoir

Avez-vous des suggestions pour améliorer votre cadre de vie ? (espaces publics, services, commerces) ?

Je ne sais pas

Ca fait combien de temps que vous habitez ici ?

J'habite depuis 4 dans cette commune, avant j'habitais à Sainte Fraise.

➤ Entretien avec un couple de Courlandon

Profil: profession libérale pour le mari, femme au foyer pour la femme

Age: environ 60 ans

Pensez-vous avoir assez de temps pour vous dans une journée ?

Oui, ma femme vit à la maison et j'ai la chance d'exercer une profession (*architecte à [son] compte*) qui me permet de pouvoir rester à la maison. Nous pouvons effectuer toutes les tâches que nous estimons essentielles, même si les journées sont parfois un peu chargées.

Pouvez-vous me raconter une journée ordinaire ?

J'effectue ma journée de travail à la maison. Une fois que j'ai terminé, nous pouvons vaquer à d'autres occupations, comme les courses ou diverses autres tâches. Il m'arrive parfois de m'octroyer plus de liberté dans mes horaires pour réaliser certaines choses.

Quel est votre ressenti par rapport à la voiture (est-ce une perte de temps ?) ?

Nous ne considérons pas la voiture comme une perte de temps. Comme vous l'avez sans doute remarqué en venant ici, Courlandon est un peu isolé et l'offre de transports en commun y est limitée. Ici, la voiture est une quasi-obligation. De plus, j'ai parfois rendez-vous avec des clients, parfois à 100 kilomètres, à des heures très précises. Disposer de ma voiture dans ces cas-là me permet alors de garder un certain contrôle, de pouvoir arriver à l'heure et de repartir après la réunion, sans me préoccuper des horaires de train, qui ne sont pas très pratiques en règle générale.

Vos courses, vous les faites ou généralement ?

Nous allons surtout à Fismes. En de rares occasions, il nous arrive d'aller à Reims.

Les activités proposées par votre commune sont-elles suffisantes selon vous ?

Il y a quelques activités mais elles sont rares. Selon nous, Courlandon est surtout une commune dortoir.

Avez-vous des suggestions pour améliorer votre cadre de vie ? (espaces publics, services, commerces) ?

Je ne sais pas.

Ca fait combien de temps que vous habitez ici ?

Trente-cinq ans. Mais ma femme est née ici. Nous sommes revenus après avoir habité quelques temps plus au Sud.

➤ **Entretien avec un habitant de Fismes**

Profil: *commerçant ambulant (Planet Pizza)*

Age: 40 ans

Pensez-vous avoir assez de temps pour vous dans une journée ?

Ca dépend du service du midi et du travail à faire après mais j'ai parfois l'impression de ne pas avoir assez de temps pour faire tout ce que je veux faire. J'ai néanmoins le temps de déposer les enfants à l'école et d'aller les chercher.

Pouvez-vous me raconter une journée ordinaire ?

J'arrive à 9h ici où je reçois mes livraisons, fait l'inventaire et nettoie une dernière fois afin de bien préparer mon service du midi. A 14h, à la fermeture de l'enseigne, je prends généralement entre 30 et 45 minutes pour nettoyer ce qu'il reste à nettoyer de mon local (je le fais généralement progressivement) et pour faire le compte des recettes. Et je refais la même chose au service du soir, sauf que j'arrive juste une heure avant. Entre 15h et 17h, c'est du temps libre, mais il est vrai que ca reste peu.

Quel est votre ressenti par rapport à la voiture (est-ce une perte de temps ?) ?

Je ne l'utilise pas pour aller travailler. J'ai donc un rapport différent avec la voiture que pourrait avoir d'autres personnes. Du coup, je ne la considère pas comme un perte de temps.

Vos courses, vous les faites ou généralement ?

Ici même, le week-end, avec ma femme et mes enfants. Parfois, je vais à Reims.

Les activités proposées par votre commune sont-elles suffisantes selon vous ?

Pour une commune de cette taille, l'offre est déjà assez intéressante. Néanmoins, la salle de spectacle pourrait être plus grande.

Avez-vous des suggestions pour améliorer votre cadre de vie ? (espaces publics, services, commerces) ?

Non.

Ca fait combien de temps que vous habitez ici ?

J'ai emménagé ici il y a dix ans, soit six mois avant la naissance de mon premier fils. Nous habitons à Reims avec ma femme et nous avons décidé d'offrir plus de calme à nos enfants, sans pour autant partir dans un village plus petit.

Annexe 7 : Retranscription des entretiens avec les maires

➤ Mairie de Courlandon

Informations générales

Nom de la commune : Courlandon

Coordonnées de la personne qui répond : Monsieur Meriaux Philippe

Téléphone :

Email : meriaux_philippe@orange.fr

Contacts :

Sandra MALLET, Maître de conférences à l'IATEUR (mallet.sandra@yahoo.fr)

Marie BARDEL, CD2R (Conseil de Développement de la Région Rémoise)

Groupe d'étudiants en Master 2 d'Urbanisme (IATEUR) (atelier.cd2r@gmail.com)

Les horaires des mairies et services techniques

32. Quels sont les horaires d'ouverture des services municipaux (mairies, services techniques) ?

Le secrétariat de la Mairie est ouvert deux jours par semaine :

- le mardi après-midi de 18h à 19h
- le vendredi matin de 8h30 à 11h30

La personne qui s'occupe des services techniques est présente deux jours par semaine également : le mardi et le jeudi.

33. A votre connaissance, est-ce que ces horaires sont adaptés aux rythmes de vie de vos habitants ?

Oui, les habitants ne se plaignent pas des horaires d'ouvertures. S'ils ont une demande particulière, ou urgente, et qu'ils ne peuvent pas se rendre en Mairie, en raison de leur emploi du temps, le Maire peut les recevoir directement à son domicile.

Les rythmes des marchés

1. Quels sont les horaires (jours et heures) des marchés dans votre commune ?

Il n'y a pas de marché, cependant, il y a la présence de commerce ambulant. Tous les jours, il y a un boulanger qui fait le tour de la commune. Il y a également la présence d'un boucher le mardi et le jeudi. Il n'y a pas de commerces, car la commune compte environ 300 habitants, dont près d'un tiers d'enfants. La population n'est pas assez importante pour pouvoir faire tourner un commerce.

Les rythmes des transports et des déplacements

1. Quelle est l'offre de transport en commun dans votre commune ?

La commune est desservie par une gare TER. Au début, ce sont principalement les jeunes qui utilisaient ce mode de transport pour se rendre à Reims. Depuis peu, de plus en plus de personnes actives vont travailler en TER, à Reims notamment. Il y a même des personnes des communes alentours qui viennent prendre le train pour se rendre à leur travail.

Il y a également un bus qui vient chercher les enfants qui sont au collège à Fismes.

2. Existe-t-il des heures où les conditions de circulation sont particulièrement difficiles ?

Non

Le rythme de l'école

3. Votre commune possède-t-elle une ou plusieurs écoles ?

Oui, il s'agit d'une école intercommunale qui regroupe les enfants des communes de Magneux, Romain et Breuil. L'école compte près de 200 élèves.

- 3.1 Si oui, de quels types (maternelle, primaire, ...) et combien d'élèves accueille-t-elle ?

Il y a une école maternelle et une école primaire.

4. Votre école est-elle ouverte hors temps scolaire pour d'autres activités ? Si oui, lesquelles ?

Oui, pour garder les enfants.

Le rythme des cantines et des garderies extra-scolaires

5. Existe t-il des garderies au sein de votre commune ?

L'école fait également garderie, elle est ouverte de 7h30 jusqu'à 19H.

Si oui, y a t-il des demandes particulières concernant les horaires d'ouverture ?

Non, les parents sont satisfaits des horaires d'ouverture.

6. Existe t-il des cantines au sein de votre commune ?

Oui

Si oui, quand sont-elles ouvertes ?

La cantine est ouverte tous les jours.

7. Est-ce que les horaires d'ouverture sont adaptés aux demandes des habitants ?

Oui, car elle est ouverte tout les jours ou il y a école.

Les rythmes des activités extra-scolaires

8. Votre commune propose t-elle des activités extra-scolaires ?

La commune dispose d'une médiathèque au sein de l'école. Elle est principalement destinée aux enfants, mais il est possible que d'autres personnes puissent s'y rendre sur demande. Il y a également diverses activités qui sont gérées par l'amicale de Courlandon.

8.1 Si oui, lesquelles ?

Les activités proposées sont les suivantes :

- Marche
- Fabrication de meubles en carton
- Soirée remise en forme le jeudi soir
- Organisation d'un tournoi de pétanque

La commune organise également un repas annuel pour permettre à l'ensemble de la population de se retrouver (en 2012, il s'agissait d'une soirée cassoulet qui a réuni environ une centaine de personnes).

9. Existe-t-il des demandes spécifiques des habitants à ce sujet (création de nouvelles activités, etc...) ?

Non, c'est très difficile de faire bouger les gens, ce sont essentiellement des habitués qui organisent et pratiquent les activités.

Les rythmes des personnes âgées

10. Votre commune propose-t-elle des services à destination des personnes âgées pour faciliter leur quotidien ?

Non, il y a l'ADMR, mais ces services sont gérés par les familles.

Les rythmes des personnes à mobilité réduite

11. Votre commune propose-t-elle un réseau de transport de bus pour cette tranche d'âge ?

Non.

Temps, entreprises et territoires

12. Existe-t-il des entreprises sur votre commune ayant développé un plan de déplacements pour leurs salariés ?

Non, mais il y a plusieurs entreprises sur la commune.

Sur le site de l'ancienne usine, il y a une entreprise de démolition. Il y a également un commerce de vente de voiture d'occasion.

On retrouve sur l'ensemble du territoire, plusieurs micro-entrepreneurs qui font des entretiens de jardin dans les communes alentours.

13. Est-ce que votre commune fonctionne par un service de guichets uniques ?
Si oui, quel est leur fonctionnement ?

Non

14. Avez-vous des demandes spécifiques des habitants concernant les horaires d'ouverture des administrations (poste, impôts, sécurité sociale,..) ?

Non

Si oui, de quelles réclamations s'agit-il ?

Concertation avec la population et les élus

15. Sur la question des rythmes, avez vous engagé sous une forme ou une autre, un débat avec la population ?

Non

16. Avez-vous du personnel chargé de travailler sur le sujet des temporalités (horaires, rythmes, etc..) ?

Non

Avez-vous d'autres propositions, remarques, idées ou réflexions à nous faire sur « les questions de temps » ?

Cette petite commune, qui ne dispose d'aucun commerce, reste tout même très vivante. Les initiatives mises en place par l'Amicale de Courlandon permettent d'apporter un dynamisme aux villages et de réunir la population pour partager des moments conviviaux. On constate que les jeunes peuvent se rendre facilement en ville, à Reims ou à Fismes, avec le TER. La seule contrainte reste les horaires de passage du train. La présence de commerce ambulancier est très importante dans ce village, notamment pour les personnes âgées, cependant, les habitants restent tout de même très dépendants du Pôle de Fismes qui se trouvent à 5 km, pour s'approvisionner. Le Maire du village ne considère pas du tout sa commune comme une « commune dortoir », car d'un part, l'école intercommunale apporte un vrai dynamisme, et d'autre part, beaucoup d'habitants sont très engagés dans la vie de la commune à travers les diverses initiatives mises en place.

➤ Mairie de Muizon

Informations générales

Nom de la commune : Muizon

Coordonnées de la personne qui répond : Monsieur Renard

Téléphone :

Email :

Contacts :

Sandra MALLET, Maître de conférences à l'IATEUR (mallet.sandra@yahoo.fr)

Marie BARDEL, CD2R (Conseil de Développement de la Région Rémoise)

Groupe d'étudiants en Master 2 d'Urbanisme (IATEUR) (atelier.cd2r@gmail.com)

Les horaires des mairies et services techniques

1. Quels sont les horaires d'ouverture des services municipaux (mairies, services techniques) ?

Le secrétariat de la Mairie est ouvert tous les jours sauf le samedi et dimanche:

- le lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h
- le mardi et jeudi de 16h à 18H30

2. A votre connaissance, est-ce que ces horaires sont adaptés aux rythmes de vie de vos habitants ?

Je pense que oui. En tout cas personne ne se plaint des horaires d'ouverture. Généralement les personnes anticipent leur venue et prennent un moment sur leur temps de travail. Il faudrait peut-être que l'on envisage de mettre en place une permanence le samedi matin pour faciliter l'échange avec la population.

Les rythmes des marchés

3. Quels sont les horaires (jours et heures) des marchés dans votre commune ?

Il y a un marché le dimanche matin de 7h à 13h.

4. Ces horaires sont-ils jugés satisfaisants ?

Oui

5. Existe t-il des demandes spécifiques de la part de la population locale en ce qui concerne les jours ou horaires de ces marchés ?

Il n'y a pas de demande en ce qui concerne les horaires. Cependant, il faudrait que l'on étoffe un peu les stands. Plusieurs habitants pensent que le marché ne propose pas assez de produits.

Si oui, envisagez-vous de modifier ces horaires en fonction de la demande de vos habitants ou des commerçants ambulants ?

Les rythmes des transports et des déplacements

6. Quelle est l'offre de transport en commun dans votre commune ?

La commune est desservie par une ligne de BUS RTA (Régie Départementale des transports de l'Aisne). Il y a deux plages horaires : 7h05 et 18h35 desservant Reims. La commune est également desservie par la ligne SNCF.

7. Existe t-il des heures où les conditions de circulation sont particulièrement difficiles ?

Aux heures de pointes, généralement vers 18h la route nationale 31 peut-être difficile de Fismes vers Reims.

Si oui, pensez-vous que l'amélioration des horaires suffirait à adapter l'offre de transport aux usagers ?

Il faudrait augmenter la fréquence de passage des bus.

Le rythme de l'école

8. Votre commune possède t-elle une ou plusieurs écoles ?

Oui, nous possédons deux écoles.

- 3.1 Si oui, de quels types (maternelle, primaire, ...) et combien d'élèves accueille-t-elle ?

Nous disposons d'une école maternelle et élémentaire. 290 élèves sont inscrits au sein de l'école dont 140 qui déjeunent le midi. Cette cantine se situe entre l'école maternelle et élémentaire.

8.2 Si non, où sont majoritairement scolarisés les enfants résidant dans votre commune?

9. Votre école est-elle ouverte hors temps scolaire pour d'autres activités ? Si oui, lesquelles ?

Oui, pendant les vacances scolaires, l'école est ouverte aux activités sportives mais aussi pour les activités périscolaires.

Le rythme des cantines et des garderies extra-scolaires

10. Existe t-il des garderies au sein de votre commune ?

Nous avons un accueil périscolaire qui est ouvert de 7h30 à 9h00 et de 17h à 18h30 du lundi au vendredi.

Si oui, y a t-il des demandes particulières concernant les horaires d'ouverture ?

Oui, les parents demandent s'il est possible d'élargir les horaires d'ouverture notamment le soir.

11. Existe t-il des cantines au sein de votre commune ?

Nous avons la cantine de l'école.

Si oui, quand sont-elles ouvertes ?

Elle est ouverte du lundi au vendredi.

12. Est-ce que les horaires d'ouverture sont adaptés aux demandes des habitants ?

Pour la cantine, personne ne se plaint. En général, le week-end les parents ont le temps de déjeuner avec leurs enfants.

Les rythmes des activités extra-scolaires

13. Votre commune propose t-elle des activités extra-scolaires ?

Nous disposons de 27 associations et 47 activités sportives et culturelles.

8.1 Si oui, lesquelles ?

8.2 De manière générale, à quelle heure sont proposées ces activités ?

14. Existe t-il des demandes spécifiques des habitants à ce sujet (création de nouvelles activités, etc...) ?

Les rythmes des services de loisirs (culturels et sportifs)

15. Votre commune propose t-elle des activités de loisirs (culturels ou/et sportifs) ?

Nous avons 47 activités culturelles et sportives. Pour les activités sportives nous avons notamment le badminton, danse pour les enfants et adultes, futsal, gym pour les adultes, judo, karaté, tir, trampoline, volley ball, football.

a. Si oui, quelles sont les horaires ?

Danse enfant et adultes : Le mercredi 11h pour les 3/5 ans
Le mercredi 10h pour les 6/7 ans
Le mercredi 14h pour les 8/ 11 ans
Le mercredi 15h 15 pour les 12/ 15 ans
Le samedi 11h pour les ados et adultes débutants.
Le samedi 20h15 pour les ados et adultes confirmés.

Le badminton : lundi de 18h à 22h 30
Mercredi de 20h30 à 22h30
Samedi de 20h30 à 22h30

Le volley ball : Mercredi à 20h15, match à domicile à 20h

Karaté : Mardi 18h15 pour les 7 ans et +
Mardi 19H15 pour les adultes

Danse de salon : Mercredi de 18h45 à 21h30

Dessin : Mercredi de 14h à 15h30 pour les enfants
Mercredi de 20h à 22h pour les ados et adultes.

Gym adultes : Lundi mardi jeudi et vendredi vers 19h

b. Avez-vous des recommandations faites par les habitants sur ce sujet ?

Aucune recommandation. Chaque année on essaie d'augmenter le nombre des activités pour satisfaire tous types de population.

16. Existe t-il des demandes spécifiques de la part de la population locale en ce qui concerne les jours ou horaires de ces activités ?

Non pas particulièrement.

17. Existe t-il des lieux ou équipements de loisirs inoccupés à certaines heures ?

Si oui, serait-il possible d'envisager d'autres activités dans ces lieux ?

Les rythmes des personnes âgées

18. Votre commune propose-t-elle des services à destination des personnes âgées pour faciliter leur quotidien ?

Nous avons l'ADMR qui est un service d'aide et d'accompagnement à domicile pour les personnes âgées et personnes en situation de handicap. Ce service est géré par les familles rurales.

Nous avons également mis en place un lotissement de 26 pavillons adaptés aux personnes à mobilité réduite.

19. Si votre commune possède un établissement d'accueil pour les personnes âgées, comment sont gérés certains horaires « spécifiques » (week-ends, soirées, vacances) ?

Nous n'en avons pas.

20. Les personnes âgées ont-elles des demandes spécifiques en terme de transport ?

Non

21. Votre commune propose t-elle un réseau transport de bus pour cette tranche d'âge ?

Il n'y a pas de réseau de transport adapté. Les principaux services et commerces sont présents dans la commune pour faciliter leur quotidien.

Les rythmes des personnes à mobilité réduite

22. Votre commune propose-t-elle des services à destination des personnes à mobilité réduite pour faciliter leur quotidien ?

Non

23. Les personnes à mobilité réduite ont-elles des demandes spécifiques en terme de transport ?

Non, il n'y a aucune demande en terme de transport. Cependant, au niveau des logements, certaines personnes souhaitent avoir des logements adaptés à leur condition.

24. Votre commune propose t-elle un réseau de transport de bus pour cette tranche d'âge ?

Non. La demande n'est pas suffisante.

Temps, entreprises et territoires

25. Existe t-il des entreprises sur votre commune ayant développé un plan de déplacements pour leurs salariés ?

Non pas à ma connaissance.

26. Existe t-il des entreprises sur votre commune qui ont mis en place des services spécifiques aux salariés (garde d'enfants, services divers,..)

Non, mais ces services vont être pris en compte dans le PLU. Il y a 3 secteurs qui seront pris en compte : le secteur agricole, l'industrie et le logement.

27. Est-ce que votre commune fonctionne par un service de guichets uniques ?
Si oui, quel est leur fonctionnement ?

Nous avons un projet de guichet unique. Il verra le jour si la demande est grandissante. Ce guichet unique sera essentiellement à destination des personnes âgées et personnes en situation de handicap.

28. Avez-vous des demandes spécifiques des habitants concernant les horaires d'ouverture des administrations (poste, impôts, sécurité sociale,..) ?

Si oui, de quelles réclamations s'agit-il ?

Oui, les habitants voudraient que ces établissements élargissent leurs horaires d'ouverture notamment à l'heure du midi.

Concertation avec la population et les élus

29. Sur la question des rythmes, avez vous engagé sous une forme ou une autre, un débat avec la population ?

Non, nous n'en ressentons pas encore le besoin.

30. Avez-vous du personnel chargé de travailler sur le sujet des temporalités (horaires, rythmes, etc..) ?

Nous n'avons pas de personnel spécifique à cette demande puisque les besoins ne se ressentent pas. Cependant, la question du temps et du rythme des habitants sera étudiée dans le Plan Local d'Urbanisme.

Avez-vous d'autres propositions, remarques, idées ou réflexions à nous faire sur « les questions de temps » ?

Muizon est une petite commune en développement qui dispose de nombreux services. La demande n'est pas suffisante pour élaborer des plans de déplacement afin de faciliter le quotidien des personnes âgées et handicapées. Cependant, le sujet est d'actualité et sera pris en compte dans nos documents d'urbanisme.

Annexe 8 : Les horaires d'ouverture des 4 communes d'étude

Commune de Muizon : du Lundi au vendredi

	6H	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h
Boulangerie*																	
Française des jeux**																	
bibliothèque municipale***																	
Carrefour																	
La poste																	
Pharmacie																	
Coiffeur																	
Coiffeur (rue de la mairie)																	
Muizon auto-école																	
La muizonnaise (bar / PMU)																	
Yollo pizza																	
Secrétariat mairie *4																	
Agence immobilière																	
	6H	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h

* fermé le jeudi

**fermé le jeudi après-midi

*** mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h, vendredi
fermeture à 19h

*4 : lundi, mardi, mercredi, vend : 9h à 12h
Mardi - jeudi : 16h à 18h30

Commune de Muizon : le samedi

	6H	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h
Secrétariat mairie	fermé																
bibliothèque municipale	fermé																
La poste																	
Carrefour																	
Boulangerie																	
Pharmacie																	
Coiffeur																	
Coiffeur (rue de la mairie)																	
Muizon auto-école																	
La muizonnaise (bar / PMU)																	
Française des jeux																	
Yollo Pizza																	
Agence immobilière																	
	6H	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h

fermé

Commune de Muizon : le dimanche

	6H	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h
Boulangerie (Banette)																	
Française des jeux																	
bibliothèque municipale																	
Secrétariat mairie																	
La poste																	
Carrefour																	
Pharmacie																	
Coiffeur																	
Coiffeur (rue de la mairie)																	
Muizon auto-école																	
La muizonnaise (bar / PMU)																	
Yollo pizza																	
Agence immobilière																	
	6H	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h

fermé

Commune de Jonchery-sur-Vesle : du lundi au vendredi

	6H	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h
Mairie**																	
La Poste																	
Boulangerie Montanari																	
Masculin Féminin Enfant *																	
Crédit Agricole																	
Producteur de miel																	
Notaires																	
La jonquière (restaurant)																	
Bar restaurant l'auberg'inn																	
Parapharmacie																	
E-Leclerc																	
Mag presse																	
Vétérinaire																	
	6H	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h

* Fermé le lundi, ouvert en continu le vendredi

**Fermé le mardi et le jeudi

Non renseigné

Commune de Jonchery-sur-Vesle : le samedi

	6H	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h
Mairie																	
La Poste																	
Boulangerie Montanari																	
Masculin Féminin Enfant																	
Crédit Agricole																	
Notaires																	
La jonquière (restaurant)																	
Bar restaurant l'auberg'inn																	
Parapharmacie																	
E-Leclerc																	
Mag presse																	
Vétérinaire																	
	6H	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h

Non renseigné
fermé

Commune de Jonchery-sur-Vesle : le dimanche

	6H	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h
Mairie																	
Boulangerie Montanari																	
Masculin Féminin Enfant																	
La Poste																	
Crédit Agricole																	
Notaires																	
Bar restaurant l'auberg'inn																	
Parapharmacie																	
E-Leclerc																	
Mag presse																	
Vétérinaire																	
	6H	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h

Non renseigné

fermé

	6H	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h
Fleuristes																	
Servifleurs																	
MF Fleurs *2																	
Au patio fleuri																	
O la fleur																	
magasins de prêt à porter																	
Pirouette Cacahuète (magasin enfant) *2																	
Cocoon (vêtements femmes)*2																	
Chrimad (prêt à porter)*2																	
Vêtement chaussure Maroquinerie (Mac fred)*2																	
Restauration																	
Au ptit Creux																	
Tea Room (restauration)																	
Planet pizza (commerce ambulante)																	
Tabac Bimbeloterie Le Reinitas*5																	
Bar de l'hotel de ville																	
Autres																	
Multi poil *2 (toiletage d'animaux)																	
	6H	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h

	6H	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h
GDA (entretien - pièces auto)				■	■	■		■	■	■	■	■	■				
La serrurier (JL Henryet)*4				■	■	■							■				
Brocantic	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Maison des Toupetix (garderie)			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■				
Pa'cher (décoration)	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Planet Story *2				■	■	■			■	■	■	■	■				
Supplay			■	■	■	■			■	■	■	■	■				
Inter / bra *1				■	■	■			■	■	■	■	■				
Etude Consei Construction Pavillon*8					■	■	■	■	■	■	■	■	■				
Bijouterie *2				■	■	■			■	■	■	■	■				
Axa assurance*6				■	■	■			■	■	■	■	■				
Fimaluplast (Menuiserie Aluminium)	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Pompes funèbres de Fismes			■	■	■	■		■	■	■	■	■	■				
	6H	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h

*1 fermé le lundi matin

■ non renseigné

*2 Fermé le lundi

*3 Fermé le lundi, mardi : fermeture à 18h

*4 fermeture à 18h le lundi

*5 ouverture à 8h le lundi

*6 Lundi sur rendez vous

*7 fermé le mercredi

*8 Fermé le jeudi

*10 fermé le vendredi

	6H	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h
Agence ORPI				■	■	■			■	■	■	■	■				
Agence immobilière				■	■	■			■	■	■	■	■				
Magasins de prêt à porter	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Pirouette Cacahuète (magasin enfant)				■	■	■			■	■	■	■	■				
Cocoon (vêtements femmes)				■	■	■			■	■	■	■	■				
Chrimad (prêt à porter)				■	■	■			■	■	■	■	■				
Vêtement chaussure Maroquinerie (Mac fred)				■	■	■			■	■	■	■	■				
Salons de coiffure	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Coiffeur - isabel coiffure			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■				
Estelle Coiffure			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■				
Hair'Ness coiffure			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■				
Florence coiffure			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■				
O'Ciseaux d'Azur			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■				
Supermarchés	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Carrefour Market				■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■			
Intermarché				■	■	■	■	■	■	■	■	■	■				
Lidl				■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■			
Fleuristes	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Servifleurs				■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■			
MF fleurs				■	■	■	■	■	■	■	■	■	■				
Au patio fleuri				■	■	■	■	■	■	■	■	■	■				

	6H	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h
O la fleur																	
Garages																	
Renault																	
Eurorepar (garage)																	
IGOL garage																	
GDA (entretien - pièces auto)																	
Services bancaires																	
Crédit Agricole																	
LCL																	
Société générale																	
Caisse d'épargne																	
AFER Fismes																	
Autres																	
Brocantic																	
Maison des Toupetix (garderie)																	
Pa'cher																	
Fimaluplast (Menuiserie Aluminium)																	
Pompes funèbres de Fismes																	
La sécurité (JL Henryet)																	
Multi poil (toiletage d'animaux)																	
Fim' canin (toiletage d'animaux)																	
Planet Story																	
	6H	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h

	6H	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h
Suplay																	
Inter / bra																	
Etude Conseil Construction Pavillon																	
Bijouterie																	
Axa assurance																	
Opique Olivier Molin																	
Kiavue Optique																	
Fismes optique																	
	6H	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h

Non renseigné

fermé

	6H	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h
Etude immobilière 2 vallées																	
Agence ORPI																	
Chrimad																	
Multi poil																	
Coiffeur - isabel coiffure																	
Inter / bra																	
Etude Conseil Construction Pavillon																	
Hair'ness coiffure																	
Florence coiffure																	
Estelle Coiffure																	
Bijouterie																	
Optique Olivier Molin																	
Kiavue Optique																	
Fismes optique																	
Axa assurance																	
Agence immobilière																	
	6H	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h

Non renseigné

fermé

